

N° 292 - 12 F
AVRIL 1988



ISSN 0245-9507

le peuple breton

LOIRE-ATLANTIQUE

le mythe du grand ouest

INTERVIEW

GUILLEVIC

un poète, un breton

PRESIDENTIELLES

un choix réfléchi

Pobl Vreizh

Censure à Morlaix

SBFM-LORIENT : Paris contre Kerpont

A la SBFM, comme pour 1986, les résultats financiers de 87 se sont soldés par un bénéfice net record de 3 milliards de centimes cette fois-ci, malgré le transfert de 10 milliards de centimes au profit de la Régie Renault par la baisse des prix de vente et l'allongement des délais de paiement.

Début février, la direction annonce qu'il n'y aura pas plus de 0,5 % de revalorisation de salaire pour le 1^{er} semestre 1988.

Alors que le carnet de commandes est plein, la direction annonce aussi des journées de chômage.

Veut-elle sortir la production d'une semaine en moins de cinq jours ? Est-ce un début de flexibilité ?

Le personnel est exaspéré.

A partir de ce moment, des débrayages sont organisés et la direction sanctionne trois représentants du personnel.

Cette décision est bien dans la ligne de la stratégie de la Régie qui cherche à affaiblir le syndicat, en particulier la CGT.

Le 22 février, la grève totale est déclenchée sur deux grandes revendications, pouvoir d'achat et emploi (contre chômage et licenciements, pour l'atelier de mécanique).

Voir résumé photographique du conflit par Yannick Quénéhervé.



Aux entrées de l'usine : pour forcer la direction à négocier, les grévistes bloquent la circulation des camions. Au premier plan, huissiers et direction.



Jour et nuit, les grévistes gardent les entrées de l'usine. Les municipalités d'Hennebont et de Lanester ont livré du bois de chauffage et de quoi s'abriter.



Le Tribunal de grande instance rend son ordonnance de référé : les portes doivent être libérées. Mais comme les négociations n'avancent pas, les accès de la zone industrielle sont bloqués.

EDITO

Pourquoi et comment ?

Comme on l'a lu dans notre éditto de mars, l'UDB s'est engagée clairement pour le 1^{er} tour des élections présidentielles. Vu les enjeux de société, les dangers pour la démocratie que fait peser le poids croissant de l'extrême-droite et son influence sur le reste de la droite (ultra-libéralisme économique, politique sécuritaire, répressions anti-syndicales, anti-immigrés...), l'UDB ne peut rester spectatrice. D'ailleurs, le peuple breton participe aux élections et ne comprend pas ceux qui n'y participent pas.

En tenant compte des enjeux et des préoccupations des Bretons, l'UDB a pris position en trois étapes. En premier lieu, elle s'est déterminée pour un vote à gauche au second tour, son choix pour le premier tour ne pouvant aller qu'à un candidat acceptant d'appeler à gauche au second tour.

Dans un deuxième temps, observant le déroulement de la pré-campagne et le vide des programmes des « grands partis », tant au niveau général qu'au niveau breton, l'UDB a exprimé sa sympathie pour la tentative de rénovation de la vie politique menée par Pierre Juquin, et a demandé aux élus bretons de lui apporter leur parrainage pour que celui-ci puisse se présenter.

Dans un troisième temps et à l'issue d'une rencontre avec Juquin et d'un débat dans les fédérations, l'UDB a appelé à soutenir Pierre Juquin. Effectivement, Pierre Juquin reconnaît l'existence du peuple breton, et même de la nationalité bretonne, à ne pas confondre avec la citoyenneté française (ou européenne), estime normal que les régions soient représentées au niveau européen, se prononce pour la promotion de la culture bretonne et le respect de la personnalité bretonne. Le candidat a fait état de ces positions dans ses meetings de Rennes et de Nantes, comme à « L'heure de vérité », comme il a fait état hors de Bretagne du soutien de l'UDB.

Par ailleurs, les positions de Juquin sur la planification, le temps de travail, le désarme-

PRÉSIDENTIELLES

LE CHOIX JUQUIN : Un vote actif

ment, la politique agricole, la solidarité nord-sud, se rapprochent de celles de l'UDB. A ceux qui s'étonnent de notre choix, nous disons : quel autre candidat fait une telle promotion de nos idées autonomistes dans les médias ?

Nous apportons notre soutien actif. En contrepartie, des choses seront dites publiquement et par d'autres que nous. Le fait que nous signerons notre soutien est aussi un moyen d'intégrer le peuple breton aux actions menées.

Des difficultés

Nos lecteurs ont parfaitement le droit de contester notre démarche. Dans nos colonnes, nous leur avons d'ailleurs donné la parole et le faisons encore. Très lucidement, nous savons que dans l'action, nous aurons des contacts, des interlocuteurs nouveaux, parfois très ouverts, parfois très fermés à la réalité bretonne. Nous savons que parmi les soutiens de Juquin, il y a aussi des centralistes impénitents. Nous savons aussi que le courant Juquin se trouve déjà bien bloqué dans l'accès aux médias et parfois caricaturé (1). Cette nouvelle gauche gêne les appareils du PC et du PS. Pour sortir du vide politique, pour arrêter l'hémorragie de ceux qui ne vont nulle part et essayer de les faire réfléchir, un ancien dirigeant communiste rompt avec toute sa vie de militant. Un candidat refuse la fatalité des 3 millions de chômeurs et adopte une perspective résolument européenne. Il y a là une convergence, d'autant que l'UDB aussi est, en Bretagne, ce « poil à gratter » qui dérange. Cela dit, nous savons aussi que le courant Juquin est trop hexagonal, parfois trop éloigné de nos préoccupations essentielles et l'UDB y participe sans s'y laisser enfermer. En Bretagne, notre action quotidienne pour la défense du

peuple breton continuera, bien sûr, au-delà des échéances présidentielles françaises, peut-être avec de nouveaux alliés et sur des bases larges, comme nous tentons de le faire depuis plusieurs années.

Non à l'abstention

Il nous faut utiliser le système politique français à fond, sans se laisser intégrer à aucun des partis constituant ce système. Pour nous, il faut participer aux élections, surtout aux présidentielles, dont l'enjeu est considérable. Il est inutile de rester sur la touche et de critiquer les joueurs si on n'a pas soi-même compris les règles de ce qui n'est pas un jeu. L'abstention systématique peut, dans certains cas, être une arme quand on peut en faire un mouvement de masse (Nouvelle-Calédonie). Mais en 1988, demain dépend trop d'aujourd'hui, des choix qu'on fait ou qu'on ne fait pas. Dans une élection qui, de toutes façons, ne nous donnera pas une satisfaction totale, il y a cependant des revendications à réaffirmer, des dangers majeurs à écarter. D'où notre choix actif du premier tour (Juquin) et notre vote contre la droite du second. Ce n'est pas un choix « marxiste », comme le prétendent certains de l'Emsav conservateur. Simplement un vote actif, réaliste, en ayant conscience des enjeux.



(1) Voir l'appellation « communiste rénovateur » dont on continue à affubler Juquin. Il est vrai que, vue de droite, toute la gauche est plus ou moins « communiste » !

BRÈVE

Par une série de décrets ministériels du 14 mars, énonçant les modalités de recrutement des fonctionnaires territoriaux, le gouvernement a renoncé à inscrire les langues régionales comme option facultative, sauf pour les secrétaires de mairie (villes de 2.000 à 100.000 habitants). Lors des travaux préparatoires à ces décrets, les représentants CFDT avaient demandé que l'option langue régionale soit inscrite à tous les concours.



HUMEUR

Vive Ducon III !

(Président du consensus
sur 3 millions de chômeurs)

Notre institut de sondage particulier, la SOFRAISE (de Plougastel, 36-15 bien sûr), nous a communiqué le résultat d'une enquête approfondie sur les électeurs qui ont déjà fait leur choix, définitivement, pour le premier tour.

Il paraît à peu près certain que le total des voix obtenues par l'ensemble des candidats Ducon (sensus) sur le maintien, certes larmoyant, de 3 millions de chômeurs, dépasse largement 80 % des voix. Assez de luttes marginales qui épuisent et conduisent à des ghettos d'Ayatollahs grincheux ! Volons au secours de la victoire de Ducon III et chantons en chœur :

Vive Ducon III
Tu es notre roi
Un vrai gestionnaire
Tra la la la lère !...

Gros bisous

L'UDB et le financement des partis

Aucun État ne peut prétendre à la démocratie sans transparence dans le financement des partis. Il paraît donc nécessaire, à la fois, de rendre publique l'origine des moyens de chaque formation politique et de permettre à chacune d'elles de s'exprimer.

L'UDB s'oppose à toute procédure qui tendrait à réserver aux partis les mieux pourvus le bénéfice de l'argent public.

Elle regrette que les projets actuels ne financent que les partis ayant des députés ; maintiennent le barrage de 5 % ; ne s'étendent pas à l'ensemble des élections.

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 2^e trimestre 1988.

POBL
VREIZH

CHICHE

Continuité...

1925 : Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction Publique : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ».

1988 : J.P. Chevènement, ancien ministre de l'Education Nationale, répond dans une émission de télévision à la question : « Est-ce que les enfants d'immigrés posent des problèmes à l'Education Nationale ? ». « Non, en Bretagne, l'école de Jules Ferry en a fait de bons Français. En ce temps-là, en France, on parlait beaucoup de patois ».

Rien de changé sous le soleil de la République.

D.G.

A. WAECHTER, CANDIDAT DES VERTS :

Ni à gauche, ni à droite

Malgré des analyses intéressantes, les « verts » ont décidé de ne donner aucune consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle.

Comme si le libéralisme, le laisser-faire et l'écologie pouvaient cohabiter ? Trop d'exemples démontrent qu'une véritable politique de l'environnement n'est possible qu'à gauche (même s'il n'est pas sûr du tout qu'un centre gauche pratique une politique environnementaliste).

Messieurs les « écolos », vous refusez de choisir ! Seriez-vous devenus « politiciens » dans le mauvais sens du terme, pour drainer plus de voix au 1^{er} tour ?

R.B.I. : Radio Bretagne Indigène

Allo !... « Albert Deshayes nous annonce qu'un « fesse noce » aura lieu à « Doilas », le 19 mars. Merci ! Je vous embrasse ».

Allo ! Anna Vari de Quimper nous annonce qu'un autre « fesse noce » aura lieu à Langonné le 20 mars. Merci ! Bisou ».

Avec Evelyne Adam, R.B.O. est devenue radio-bisou. Sa seconde spécialité consiste à écorcher les noms de lieu bretons.

Nous signalons au directeur de R.B.O. et à cette animatrice que STUMMDI organise des stages sur la civilisation bretonne dans le cadre de la formation continue. Tél. 98.04.08.31.



Deux revues à proscrire illico de votre mémoire : Baroud Charle-roi, sorte de bulletin paroissial quasiment vide de B.D., de textes lisibles et d'inventions. Au plus fort de l'ennui ; Maskagaz : calembours régionalistes et donc incompréhensibles ? C'est ça, ce journal est bretonnant (Lannion). Cartoons pitoyables submergés par une prose parfois pertinente, anti-mode par jalousie. Sinistrement décentralisé. Out !



LE MASKAGAZ :

« Sinistrement décentralisé »...

Lisez la critique du Maskagaz, « journal local et satirik », parue dans Pilote, février 1987, un mensuel de B.D. sinistrement parisianiste. A priori, si vous êtes normalement constitué, cela devrait vous donner envie de découvrir le « journal qui ne peut pas vous sentir ». D'autant plus que le dernier numéro est consacré à l'élection présidentielle, ce qui, à n'en pas douter, est un sujet d'actualité. On peut commander le Maskagaz au 37 résidence du Roux, 22300 Lannion.

Des lecteurs, des élus soutiennent le P.B...

Merci aux donateurs. Chaque PB/PV qui paraît est un peu le résultat de l'aide des amis du Peuple Breton. L'argent bien sûr, le contact, les suggestions, l'envoi d'articles, la prospection de nouveaux lecteurs et abonnés, tout cela est de la plus haute utilité.

— Si vous abonnez un ami, vous avez le droit à un magnifique agenda « Breizh » (valeur : 56 F).

— Si vous voulez faire connaître le PB autour de vous, demandez nous des « papillons verts » ou des PB/PV.

— Si vous changez d'adresse, un mot pour le signaler, en rappelant, si possible, le numéro (entre 1 et 3.000) figurant sur votre bande d'abonnement.

J. Tréguer, Angers (80) ; M. Riou, Dinan (40) ; J.C. Hénaff, Plomelin (20) ; M.T. Communi, L'Hôpital (50) ; Y.F.B. (150) ; J. Martin, Combres (50) ; D. Rannou, Nay (30) ; F. Kerouedan, Quimperlé (80) ; Y. Fievet, Gonesse (30) ; Y. Macé, Redon (50) ; M.M., Lannion (50) ; Disanv, Brest (50) ; Alan Louarn, Roazhon (30) ; K. Hénaff, Fréhel (30) ; H. Arzel, Brest (20) ; R. Blochet, Lille (30) ; L. Martin, Saint-Brieuc (30) ; P. Gouin, Lyon (120) ; B. Le Mao, Rennes (130) ; A. Cherel, Chaville (20) ; Y. Le Calvez, Pléhédel (30) ; R. Duval, Plouha (30) ; R. Cornec, Saint-Nazaire (30) ; H. Cadouellan, Combes (30) ; M. de Louis, Ergué-Gabéric, famille Quérout, Concarneau (1.000 F) ; D. Boloh, Carhaix (20) ; H. Thomas, Saint-Brieuc (10) ; J.Y. Allain, Lannion (50) ; J. Le Court, Rennes (20) ; A. Hinault, Hillion (20) ; F. Kerrain, Tonquédec (30) ; P. Huitorel, Gourin (20) ; M. Guillevic, Belz (30) ; J. Chapron, Saint-Malo (30) ; J. Pondaven, Brest (80) ; J.C. Mareot, Pont-L'Abbé (80) ; Y. Rémond, Saint-Hermin (80) ; M. Creignou, Montreuil (80) ; G. Richard, Nantes (30) ; P.L.P. Nantes « Renforçons le PB » (177,77) ; Y. Le Lann, Saint-Michel (80) ; H. Le Borgne (30) ; Z. Perraux, Saint-Jacques de la Lande (20) ; Y. Coriou, Houeilles (20) ; L. Josse, Saint-Malo (5) ; N. Riou, Pontchâteau (130) ; J.C. Marchand, Luyes (80) ; L. Kleac'h, Quimper (80) ; M.A. Rouat, Plouhinec (30) ; E. Le Grevellec, Paris (80) ; M. Merrien, Daoulas (80) ; R. Sévin, maire de la Feuillée « pour soutenir le PB » (50) ; M. Floc'h, Languidic (80) ; D' Nouaille, Quimper (30) ; J.P. Jaouen, Berrien (80) ; B. Le Fol, Grandchamp (30) ; F. Allain, Plouzané (40).

Total 4^e liste : 4.052,77 F. Total 88 : 10.822,77 F.

Affaire Tomasi

Nous vous demandons d'écrire, si vous ne l'avez pas fait, en faveur de Felice Tomasi (voir PB de février). Prière de transmettre les réponses à votre lettre au « Peuple Breton/Pobl Breizh ».

Les ouvriers agricoles CFTD du Finistère ont apporté leur soutien à Diwan (dossier bloqué par Chirac, instituteurs non indemnisés par l'ASSEDIC). L'UDSEA et les paysans travailleurs aussi. Le monde agricole se réapproprierait-il sa propre culture ? A-t-il fallu essayer les mythes du paysan-entrepreneur, jeune cadre dynamique pour s'apercevoir des impasses où ceux-ci mènent. Les paysans bretons, à partir de leur expérience économique, vont-ils passer au choix politique, avec l'étape intermédiaire du choix culturel ?

En guise de sommaire...

- La Loire-Atlantique est bretonne : P.Y. Le Rhun et Y. Jardin apportent de nouveaux arguments et justifient notre couverture (le marais salant guérandais) (p. 8-9).
- Un conflit social long et dur, la SBFM contre Paris (p. 2 et 6).
- Rien ne justifie la centrale nucléaire du Carnet ni les permis en cascade accordés par Chirac pour la recherche de l'uranium (p. 10-11).
- Le début d'une étude pour mieux comprendre la Corse (p. 16-18). Un livre à Morlaix, partiellement censuré (p. 19).
- Outre nos chroniques habituelles, une interview exclusive d'Eugène Guillevic, le plus célèbre des poètes bretons contemporains (p. 21-23). Et les élections présidentielles (p. 3).

Des offres très intéressantes en dernière page !

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
- ordinaire : 120 F (1)
- de soutien à partir de 140 F (1)
- étranger : 150 F (1)
- étranger par avion : 180 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Vous souhaitez la survie du Peuple Breton, c'est-à-dire la possibilité pour ceux qui le veulent de trouver du travail en Bretagne, de vivre et créer dans leur culture ? Aidez-nous à peser plus lourd.

Prenez votre carte à l'UDB !

(150 F en chèque)

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

Communiquez avec l'UDB par minitel : Pacor*UDB.(36 14).

Le conflit de la SBFM-Lorient, comme si vous y étiez

(Reportage Y. Quénéhervé)

Un conflit, des faits et des chiffres



En présence des familles et amis, chaque fin de semaine du début mars fut marquée par des meetings avec une animation musicale.

La direction de la SBFM a tenté de faire croire à l'opinion que le personnel de la SBFM n'avait pas de raison de se plaindre des salariés.

— Par la remise en cause d'un accord salarial depuis 1981, ils ont perdu 20 % de leur pouvoir d'achat.

— Les salaires tournent autour de 5.500 F par mois.

— Avec pour la plupart des ouvriers des horaires en équipe, nuit, matin, soir, et ceci dans une ambiance de fonderie, c'est-à-dire bruit, chaleur, poussière, travail à la chaîne.

— A noter que le PDG de Renault perçoit annuellement 200 millions de centimes !

— M. Praderie, directeur des relations sociales du groupe, gagne 100 millions de centimes par an !

— M. Guillermin, PDG de la SBFM, 90 (sans parler des avantages en nature logement, voiture de fonction, etc...).

Les femmes des grévistes ont créés un comité de soutien. Elles ont fait de nombreuses démarches pour sensibiliser l'opinion, interpeler la direction et les pouvoirs publics.



Famille des grévistes devant la SBFM (5-3-88).

Initiatives de l'UDB pendant le conflit

— Publication au bulletin UDB de la SBFM.

— Communiqué de la fédération du Morbihan pour condamner la répression et soutenir les revendications du personnel.

Démarche d'une délégation conduite par Yann Fiévet, responsable du secteur économique de l'UDB au ministère de l'Industrie pour plaider le dossier SBFM en y déposant nos pétitions pour la construction de l'atelier de mécanique.

— Présence d'élus UDB à chaque meeting ou manifestation.

— Lettre de Joël Guégan (maire adjoint de Lorient), au nom des élus UDB du Morbihan, pour demander au Premier ministre Chirac de prendre ses responsabilités dans ce conflit.

— Télégramme de soutien aux grévistes de Herri Gourmelen au nom du bureau politique.



Parfois des face-à-face tendus entre grévistes et direction.



Le PDG et son adjoint, aux ordres de Paris, tournent le dos aux négociations.

— Intervention publique de Yannick Quénéhervé, conseiller municipal de Lanester.

— Prise de position de nos élus pour qu'au niveau municipal la solidarité se manifeste concrètement en direction des grévistes.



Les travailleurs retournent dans leur entreprise, au fond. Qu'est-ce que leur entreprise a gagné dans ce conflit ?

Après l'historique, l'analyse

Comptant sur une forte implantation et combativité, la CGT espérait, à partir de la SBFM, déclencher un grand mouvement d'ensemble au niveau du groupe Renault.

Avant les présidentielles, électoralement ce conflit ne pouvait pas non plus désintéresser certains.

Malheureusement, l'étincelle ne s'est pas produite et les travailleurs de la SBFM se sont retrouvés presque seuls dans une impasse devant le rouleau compresseur de la Régie.

En d'autres temps, à Kerpont, la solidarité bretonne s'était manifestée à l'égard d'usines du groupe Renault.

Cette fois-ci, en ces temps difficiles, l'ascenseur est resté entre deux étapes.

Après un mois de grève qui laissera des traces, tout le personnel a repris le travail avec beaucoup d'amertume.

Solidarité SBFM

Le PC et la FEN ont apporté leur soutien à l'action, de même que le MODEF a concrétisé sa solidarité paysanne par la livraison de denrées alimentaires.

De nombreux syndicats CGT d'entreprises Lorientaises et de toute la Bretagne ont manifesté un soutien moral et financier aux grévistes.

Versement à l'ordre de l'UD-CGT solidarité BCCM n° 1864

Attention ! La chasse est ouverte

Il y a un peu plus d'un an, a été adressée aux préfets par le ministre de l'Intérieur une « circulaire relative à la répression pénale des menées autonomistes ».

Qu'y trouve-t-on ? Tout d'abord le ministre considère que « les mouvements autonomistes entretiennent... une activité qui fait appel à des formes d'action illégale » et que « les responsables de ces mouvements n'hésitent pas le cas échéant, à avoir recours à la violence et à porter atteinte à l'ordre public ». Autonomistes bretons, attention, vous êtes suspects !

« Les moyens administratifs à la disposition du gouvernement sont limités » pour pouvoir intervenir contre ces mouvements (dommage pour nos gouvernants et heureusement pour nous, car lorsque les mesures administratives prennent le pas sur les décisions de justice, cela mène au pire). Mais, que l'on se rassure, « les textes pénaux existants permettent en revanche aux tribunaux d'assurer la répression des activités autonomistes sous toutes leurs formes ! ». Bien sûr, « il est indispensable de leur apporter des éléments d'information précis et complets, afin de leur permettre de fonder leur conviction », et le ministre de préciser à l'intention des préfets et de leurs sbires : « la recherche du renseignement et son exploitation doivent être, pour vous et vos services, une préoccupation constante ». Autonomistes bretons, attention, vous êtes dans le collimateur !

Sur quel argument s'appuie cette répression ? sur l'idée d'« atteinte caractérisée à l'intégrité du territoire », en s'appuyant sur trois articles du Code pénal (86, 87, 88) insérés par l'ordonnance du 4 juin 1980 (c'est-à-dire par un texte non voté par les parlementaires, à l'époque de la guerre d'Algérie) et en rappelant le texte de l'ancien article 80 du même Code, article pourtant abrogé donc qui ne devrait plus servir et qui disait « sera coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État (...) tout français ou tout étranger : qui aura entrepris, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité du territoire français, ou de soustraire à l'autorité de la France une partie des territoires sur lesquels cette autorité s'exerce (...) ».

L'article 86 définit l'attentat contre l'autorité de l'État : « l'attentat dont le but aura été soit de détruire ou de changer le régime constitutionnel (1), soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité de l'État ou à s'armer les uns contre les autres, soit à porter atteinte à l'intégrité du territoire national, sera puni de la détention criminelle à perpétuité ». Et la circulaire prend bien en plus la peine de souligner : « Ce texte... s'applique aussi bien au crime consommé qu'à la tentative ayant manqué son effet ». Cela laisse pas mal de latitude à l'interprétation du texte.

L'article 87 définit « le complot ayant pour but un tel attentat » : « Il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs person-

nes ». « La résolution d'agir » implique « une volonté positive, les vœux, les menaces, les projets ne peuvent équivaloir à une résolution ». Diantre, qu'est-ce qu'une « volonté positive ? ».

L'article 88 évoque « l'atteinte à l'intégrité du territoire national » par quelque moyen que ce soit ». Selon un arrêt de 1964 « le délit prévu par l'article 88 n'implique ni la clandestinité des agissements, ni le caractère subversif de ceux-ci (...) ; il suffit de retenir, pour caractériser l'infraction, que l'entreprise des prévenus ait eu pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ». Il est rappelé dans la circulaire que « la jurisprudence fondée sur l'ancien article 80 (pourtant abrogé) per-



met une extrapolation. Il apparaît ainsi que se trouve principalement visée la propagande sous toutes ses formes ».

La notion de complicité est ensuite rappelée, fondée sur l'article 100 du Code pénal. C'est « le fait de fournir, sans contrainte et en connaissance de leurs intentions, des subsides, des moyens d'existence, un logement, un lieu de retraite ou de réunion aux auteurs de crimes et délits contre la sûreté de l'État » ; mais il est dit aussi plus loin : « le directeur d'une revue périodique se rendait complice d'un délit d'atteinte à la sûreté de l'État en publiant un article dont le caractère délictueux apparaissait à la simple lecture... » (lecture faite par qui ?).

Un deuxième paragraphe de la circulaire concerne la propagande ; ainsi peuvent tomber sous le coup de l'article 88, « une campagne de presse, l'apposition d'une affiche, une réunion publique, tout moyen de propagande écrite ou orale ».

Un troisième paragraphe porte sur la presse, en rappelant, outre l'article 88, les crimes et délits prévus par la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, en précisant « les délits de presse peuvent être constitués par un seul article provocateur. Une intention coupable est en principe nécessaire, qui réside dans la « volonté du prévenu de vouloir créer dans la pensée du lecteur un état d'esprit propre à le conduire à commettre un fait ». Cela ouvre la voie à tous les procès d'intention ! Aussi, autonomistes bretons, vos paroles et vos écrits seront suivis de près.

Une telle circulaire me semble dangereuse pour ne pas dire plus. Oublie-t-elle la liberté d'opinion et d'expression (n'aurait-on pas le droit d'exprimer sans violence sa volonté de ne pas vouloir être fran-

çais ou de voir son peuple ne plus dépendre, de près ou de loin, des décisions prises par l'Etat-Nation ?). Et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Elle s'appuie sur un texte, jamais voté par le Parlement, datant de l'époque de la guerre d'Algérie, dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui ; mais peut-être est-ce constater implicitement que certaines parties de l'espace français sont des colonies ?

Elle peut ouvrir la voie à bien des formes de répression ; les camarades corses qui l'ont publiée intégralement dans « U Ribombu », considéreraient qu'« elle a été fidèlement appliquée par les agents de l'Etat en Corse. Les dissolutions du MCA et de A. Riscossa, les poursuites contre notre hebdomadaire, certaines inculpations en sont un témoignage ! ». Il pourrait bien en être de même en Bretagne.

Y.J.

PAS EN BRETON

Le 22 juin 87, M. Erwan (Yvon, ez ofisiel) Evenou, professeur, demeurant au Faouët dans le Morbihan, a défendu une thèse de nouveau régime (faisant suite au 3^e cycle) : « Studi Fonologel Brezhoneg Lanijen ». En fait, cette thèse écrite en breton a du être présentée sous le titre traduit : « Etude Phonologique du breton de Lanvenegen », la soutenance s'effectuant en français. A la suite de cette soutenance devant jury, Erwan Evenou a été reçu avec la mention « Très honorable ».

L'été passe... Notre ami décide d'aller chercher son diplôme, mais il apprend à cette occasion que le diplôme est refusé car : « thèse écrite en breton ». Après avoir fait quelque bruit, il obtient début décembre, une attestation de diplôme de doctorat qui n'est en fait pas le diplôme officiel, mais seulement la preuve qu'il y a eu soutenance de thèse devant jury.

Une fois encore nous nous trouvons devant un cas de discrimination linguistique et ethnique à l'encontre du peuple breton et de la langue bretonne (même les étrangers peuvent soutenir des thèses en leur langue devant des jurys français).

En effet, il y a bien tentative d'ethnocide (selon les définitions de l'UNESCO, comme du Larousse : « destruction d'une ethnie sur le plan culturel »), à l'encontre du peuple breton et de la langue bretonne.

Bretagne Grand et Ouest

P.-Y. LE RHUN



SKOL VREIZH

Un géographe dément le mythe

A l'heure où face à la crise économique et l'échéance de 1992 amène nombre d'irresponsables économiques à réclamer une « région aux dimensions de l'Europe », le livre de P.-Y. Le Rhun vient à point pour remettre les idées en place, cartes et chiffres à l'appui. Ce texte est si important que nous en publions une page. A moins de pomper la vitalité des régions voisines, Nantes ne profiterait en rien d'une « super région ouest », qui continuerait à se développer par l'Est, c'est-à-dire par le secteur qui est déjà sous la dépendance de Paris.

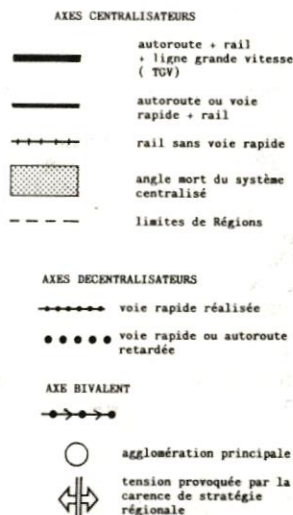
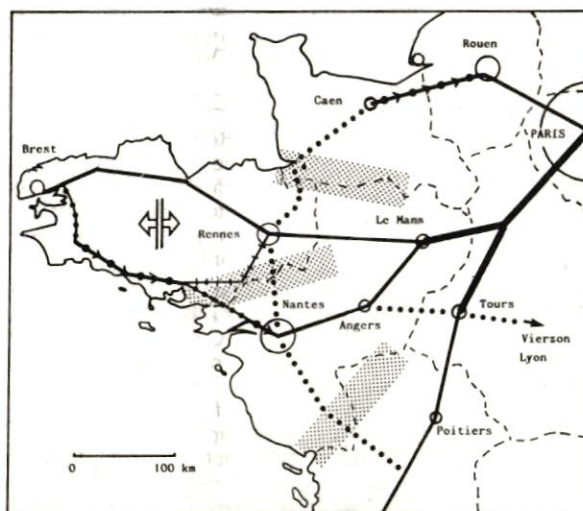
Bretagne depuis 11 siècles, la Loire-Atlantique avait en 1982, 995.712 habitants, dont 76 % nés dans l'un des cinq départements bretons. Il y a nettement plus d'originaires des quatre autres départements bretons que du Maine-et-Loire et de Vendée, contrairement à une légende tenace (40 % d'immigrés). L'auteur évoque aussi le découpage des régions, en juin 1955, par quelques fonctionnaires avec quelques cartes et une mission limitée, rassemblant dans les PDL des Bretons, des Poitevins, des Angevins et deux départements du Maine.

La politique très ancienne de l'État français contre l'identité bretonne est relayée sur place : faute de pouvoir les postes d'histoire de Bretagne de l'Université de Nantes, les archives de Nantes, véritable manoir du Duché, sont inexploitées. L'opposition se manifeste tant par un vif mouvement de protestation — unique dans l'hexagone — que par le point de vue de la population, à 63,3 % pour le rattachement à la « région Bretagne » (65,7 % dans le Sud-Loire !), selon le sondage FR3 de 1986. Le taux atteint, 66,6 % chez les moins de 25 ans, d'où la politique d'endocritisme scolaire menée depuis quelque temps (voir PB de mars).

Des arguments nouveaux pour la réunification de la Bretagne

Le livre de Pierre-Yves Le Rhun était sous presse début mars. L'ouvrage est une réflexion géographique sur la partition de la Bretagne et sur ses conséquences, notamment sur l'amé-

nagement du territoire. Nous avons demandé à l'auteur un extrait significatif pour nos lecteurs (les textes en gras l'ont été mis par la rédaction).



P.Y. Le Rhun accorde beaucoup d'importance à la « polarisation » de l'Ouest par l'énorme métropole parisienne et s'interroge sur la capacité des actuelles régions à rompre avec la centralisation. L'ouvrage (128 pages et 28 croquis) est en vente en librairie et aux Éditions Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix (55 F franco).

« Le mythe du Grand Ouest

Tant que les élus de Loire-Atlantique, ceux de la majorité surtout, n'auront pas pris leurs distances avec la position de la

CCI de Nantes sur la nécessité de réaliser le Grand Ouest, il est clair que la situation est bloquée. Or cette position repose sur un postulat non démontré.

En effet, il ne suffit pas d'affirmer que le développement de la métropole nantaise implique une région Grand Ouest pour que cette relation soit juste. Le rôle de métropole ne se décrète pas, il ne peut résulter que d'un dynamisme économique réel. Il ne saurait découler d'un territoire administratif si vaste soit-il, s'il échappe en grande partie à l'influence économique de sa métropole potentielle.

Un autre chapitre montre qu'opposer le cœur (la Bretagne) à la raison (les PDL) est un raisonnement faux. Il n'y a pas de relations privilégiées avec les départements hors Bretagne, la zone d'influence de Nantes allant de la Vendée du Nord et des Mauges au Finistère-Sud. Le poids économique de la Bretagne-croupion est de 30 à 40 % plus élevé que celui des quatre départements des PDL hors Loire-Atlantique. Le découpage régional actuel freine l'aménagement et le développement. L'argent des Nantais finance l'axe Nantes-Le Mans au détriment de la route des estuaires, nécessaire à Nantes et au reste de la Bretagne, concurrencée par l'axe Calais-Bayonne par la Sarthe, financé par les PDL ! Par contre, l'axe Angers-Tours, nécessaire au port de Nantes-Saint-Nazaire, attendra.

Des cartes judicieuses montrent comment Le Mans s'intègre déjà à la zone d'influence de Paris, comment les deux

régions actuelles (B4 et PDL) s'intègrent dans leur dispositif général (axes radiaux vers Paris) à un système centralisé et attisent une concurrence Rennes-Nantes stérile.

Il faut abandonner le principe d'équilibre des régions, conclut l'auteur. Région administrative, région administrée (concepts centralistes) doivent laisser la place à une région majeure. La Bretagne à 5 départements serait la 5^e de l'hexagone en population, avec près d'un million d'habitants de plus qu'une Normandie réunifiée. Ce serait l'une des régions d'Europe les plus connues, grâce à une diaspora bretonne de plus de 5 millions d'habitants, avec une image de marque précise, alors que Pays-de-Loire = Val-de-Loire = Châteaux de la Loire = région « centre ».

Bref, on ne résume pas un livre aussi dense. On le lit !

J.J.M.

Le marché européen à l'horizon Normandie : un pas vers la réunification

L'exemple normand

→ Surtout, cet objectif de faire de Nantes une grande métropole régionale soulève des objections considérables. C'est tout l'équilibre démographique de l'Ouest qui est en jeu, et en particulier c'est le devenir de la trame urbaine qui serait modifiée par une trop forte croissance de Nantes. Il est difficile, en effet, d'imaginer que Nantes puisse être une grande métropole sans qu'il y ait corrélativement une augmentation de la population de l'agglomération. Faudrait-il qu'elle passe du demi-million de personnes d'aujourd'hui à un million ? Dans cette hypothèse, il n'y a guère que deux possibilités qui sont l'appel à l'immigration étrangère, avec les problèmes qu'elle soulèverait, ou la ponction sur les ressources démographiques de l'Ouest dont la vitalité a fortement décliné et qui n'est plus le réservoir dans lequel on pouvait puiser sans perturbation majeure.

La métropole nantaise ne pourrait se réaliser que par déplacement de population jeune. Les contrastes démographiques actuels se renforceraient alors qu'une bonne politique d'aménagement du territoire devrait plutôt se donner comme objectif de les stabiliser sinon de les réduire. En effet, le maintien sur place de la population, dans le cadre des « Pays » répond à une revendication populaire fondamentale tout en étant beaucoup moins coûteux pour la collectivité. La mobilité est ruineuse et les processus cumulatifs sont mortels soulignent Louis Ergon et Loeiz Laurent dans « Vivre au pays » (Editions Le Cercle d'Or, 1977).

Il est instructif de comparer l'Ouest au Sud-Ouest, où deux métropoles régionales rayonnent sur de vastes espaces. Bordeaux et Toulouse ont pompé les ressources humaines de leurs régions respectives et par conséquent freiné l'essor des petites villes. En revanche, l'Ouest bénéficie d'une structure urbaine beaucoup plus équilibrée.

D'une part donc, une région administrative Grand Ouest n'assurerait pas à elle seule l'émergence d'une métropole régionale. D'autre part, cette perspective d'une forte croissance nantaise ne peut que soulever l'opposition des autres villes, sans parler de celle de la Bretagne occidentale qui serait victime de la reproduction à l'échelle régionale de « Paris et le désert français ». Il n'y a aucune possibilité de consensus sur le projet d'une grande métropole régionale. Si c'est un mythe, c'est un mythe diviseur et autant l'abandonner le plus rapidement possible.

Le piège de l'utopie

En somme, l'idée de créer un Grand Ouest remplaçant les actuelles régions est une fausse solution au problème des limites régionales. Elle repose sur une conception dépassée de la Région qui privilégie le seul aspect économique, sur une concep-



tion erronée d'une Région à « taille européenne » qui privilégie le seul aspect quantitatif, sur une confusion entre espace économique et territoire administratif, et enfin sur une illusion quant à la vocation métropolitaine de Nantes.

Le Grand Ouest est par conséquent une idée fautive mais qui a la redoutable force d'une idée simple. C'est à cette utopie dominante dans les milieux économiques et politiques nantais que les élus de la Loire-Atlantique ont fait le sacrifice de la partition de la Bretagne, croyant que la meilleure solution pour les intérêts économiques de Nantes était à court terme d'être la capitale des Pays de Loire en attendant la constitution d'un Grand Ouest qui referait l'unité de la Bretagne dans un contexte territorial élargi...

P.Y. Le Rhun accorde beaucoup d'importance à la « polarisation » de l'Ouest par l'énorme métropole parisienne et s'interroge sur la capacité des actuelles Régions à rompre avec la centralisation. L'ouvrage (128 pages et 28 croquis) est en vente en librairie et aux Éditions Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix (55 F franc).

(Voir bon de commande, p. 28)

Le mois prochain :

La Bretagne à 5 départements est-elle adaptée à l'Europe ?

Histoire Rendons à de Gaulle...

Il me semble que ceux qui défendent une cause qu'ils pensent juste, ne peuvent se permettre de se tromper. Sinon c'est prêter le flanc à la critique de ceux qui comptent sur nos erreurs, pour nous démolir. Cela doit être valable en ce qui concerne nos buts et notre stratégie, mais aussi en ce qui concerne le détail de nos arguments.

C'est ce qui m'amène ici à réagir contre certaines affirmations ou une certaine présentation des faits, de la part de ceux qui luttent pour la réunification de la Bretagne. Notamment quand je lis sur certains autocollants « Pays de la Loire, enfant de Pétain » (le jeu de mots en fait pourtant un slogan percutant) ou quand je lis dans le

numéro de janvier du « Peuple Breton », au-dessus d'une brève, le titre « Et le décret Pétain-Laval ? ». Car, si cela n'est pas totalement faux, cela est quand même inexact.

Tout d'abord, cela n'est pas le plus important, il ne me semble pas que Laval ait été au pouvoir le 30 juin 1941 quand a été adopté le décret démembrant la Bretagne. Plus important, ce décret, qui établissait pour la première fois, sur le plan administratif, un découpage régional, et qui s'accompagnait de la création de préfets de région, rattachait la Loire-Inférieure d'alors à la région d'Angers, en créant une région qui comprenait l'Indre-et-Loire et qui était différente, sauf erreur de ma part, de la région des Pays de la Loire, dans son découpage actuel.

À la Libération, ce système va se maintenir au moins pendant quelque temps, puisque c'est d'un Commissaire de la République établi à Angers que va dépendre la Loire-Inférieure. Pendant la IV^e République, l'unité administrative de la Bretagne n'est pas rétablie dans tous les domaines : ainsi la Loire-Inférieure fait partie de la V^e Région économique, les autres départements bretons de la VI^e.

Mais il n'existe plus de préfets de région (même si sont nommés à partir de 1948, des Inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire). Dans de nombreux secteurs de l'administration, la Loire-Inférieure est rattachée au reste de la Bretagne (c'est encore aujourd'hui le cas dans le domaine judiciaire, la Cour d'Appel de Rennes étant compétente pour les cinq départements bretons) : c'est le cas par exemple de l'Éducation nationale, la Loire-Inférieure (puis la Loire-Atlantique) faisant partie de l'académie de Rennes. Dans de nombreux secteurs de la vie sociale il en va de même : ainsi les syndicats, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de Loire-Atlantique font partie d'une organisation régionale bretonne.

Les choses vont changer avec l'établissement de la V^e République. Déjà en 1955 ont été créés des régions de programme. Mais c'est avec la création des Circonscriptions d'action régionale en 1960, et surtout en 1963 avec la création de la DATAR et en 1964 avec la mise en place des CODER (Commission de développement économique régional) et la nomination de préfets de région (en reprenant l'exemple de Pétain) que la situation actuelle va s'installer avec l'actuel découpage administratif.

C'est à partir de 1963-1964 que toutes les administrations vont être organisées selon ce même découpage (l'académie de Nantes est alors créée), que la vie sociale va se développer dans le cadre « paydelorien » avec au niveau des syndicats ou des organisations de jeunesse, une organisation calquée sur l'organisation administrative « régionale ».

Pour moi, parler d'« Enfant de Pétain » pour l'actuelle région des « Pays de la Loire », c'est simplifier l'évolution historique. La situation actuelle est due à de Gaulle, Debré, Guichard, beaucoup plus qu'à Pétain qui avait cependant donné le mauvais exemple.

Y. JARDIN

De nouvelles raisons de s'opposer au projet de centrale nucléaire du Carnet

Après Jimmy Goldsmith dans *L'Express*, c'est Alain Murcier dans *l'Expansion* : les journalistes de la « grande presse » et de la presse économique constatent l'échec coûteux du nucléaire hexagonal. Dans le deuxième cas, c'est dans les colonnes du bimensuel économique du très pro-nucléaire Jean Boissonnat !

« La France a misé d'énormes ressources sur l'énergie atomique. Aujourd'hui, notre suréquipement se solde par une facture vertigineuse. Tablant sur une hausse constante de la demande, nos nucléocrates n'ont pas voulu enregistrer les signaux d'un marché mondial déprimé pour longtemps. Que faire de cet outil coûteux ? », demande A. Murcier (*Expansion*, 6-19 nov.)

Pas de mise en chantier de centrale en 88 : c'est que l'outil nucléaire est saturé (75 % de l'électricité produite, record mondial). D'ici 2 ans, l'hexagone aurait sept centrales de 1.450 mégawatts de trop ; à 11, 7 milliards pièce, cela fait 82 milliards d'investissements gaspillés, perdus pour tous, sauf EDF, CEA, Framatome et la Cogema. Argent que d'autres activités économiques utiles aurait pu espérer.

« Les responsables du nucléaire tricolore, nullement préparés à affronter un marché intérieur indocile et un marché international évanescant, ont longtemps affecté d'ignorer l'un et l'autre ». Et ils continuent de le faire, comme en témoi-

PREMIÈRE PIERRE EN 90

Le ministre de l'Industrie a annoncé hier la signature imminente de la déclaration d'utilité publique par le Premier ministre

(Presse Océan, 18 mars)

gnent les propos de M. Carle, directeur de l'Équipement à EDF, dans *Energihic*, revue de l'EDF, consacrée à Tchernobyl.

En 2000, le nucléaire ne représenterait que 8 % de la consommation mondiale d'énergie, contre 35 % annoncés par le CEA... en 1976. Il faudrait attendre 2050 (selon la dernière conférence mondiale de l'énergie) pour que le nucléaire pourvoie au 1/10^e des besoins mondiaux. Retenons la conclusion : « pour les 20 ans à venir, en tout cas, les jeux du nucléaire sont faits. C'est l'impasse. Cela signifie, concrètement, que le marché extérieur du système nucléaire français va rester plat. C'est dans le cadre hexagonal que notre industrie de l'atome devra, globalement, résorber son suréquipement. L'incitation à « bouffer » de l'électricité sera encore renforcée (...) Avec sa crise nucléaire, la France a une occasion de faire son « travail de deuil » du national rationalisme qu'une poignée de

corpsards talentueux (?) a greffé sur une ambition prométhéenne ».

Il y a des pénalités lourdes pour ceux qui produisent trop de lait. Il n'y en a pas pour ceux qui, avec l'argent public, surproduisent de l'électricité et gaspillent des investissements. On attend l'autocritique des quatre partis politiques — « grands », paraît-il — qui ont couvert une telle politique. Leur crédibilité de gouvernant est également largement atteinte en la matière.

En s'opposant à la centrale de Carnet, nous combattons une politique absurde, coûteuse et dangereuse dans une zone à hauts risques industriels. Par contre, une centrale thermique au charbon dans l'ouest de la Bretagne serait un bon choix, encore que la surproduction électrique hexagonale (10 % sont exportés) ne l'impose pas.

J.J.M.

EDF : « 4 tranches nucléaires de trop en 1990 ! »

(O.F. 10.2.88). Il faudrait un décret d'inutilité publique !

Les responsables d'EDF, qui pilotaient la visite allemande, ont été on ne peut plus clairs. Ce n'est que pour l'horizon 2005-2010, au plus tôt, que le besoin d'une centrale de production se fera, éventuellement, sentir en Bretagne. C'est une manière de refermer le débat né dans le département ces derniers mois autour du site de Plouézec.

« En production de base, la France dispose aujourd'hui, avec son parc nucléaire, d'équipements surdimensionnés », a expliqué M. Jean-François Bernard, directeur adjoint de l'Équipement électrique à EDF. « En 1990, nous comptons même quatre tranches nucléaires de trop ».

Les moyennes de production pour faire face aux points de l'hiver sont eux aussi couverts aujourd'hui. « EDF a procédé à la construction de quatre tranches au charbon. Deux à Cordemais (Loire-Atlantique), deux au Havre. Elles vont assurer les besoins de pointe pour la décennie prochaine ».

« Le problème spécifique d'approvisionnement de la Bretagne demeure, enchaîne cependant M. Bernard. Deux façons de le résoudre. Y mettre des moyens de production, mais dans un contexte de surproduction nationale, ce n'est pas opportun. Y renforcer les lignes d'approvisionnement depuis des centrales existantes. C'est ce qui va se faire ».

Ce message de pause, dans l'équipement électrique d'EDF, s'adresse à l'évidence tout à la fois à ceux qui se laissent aller à rêver à une implantation, comme à ceux qui en redoutaient ses conséquences...

BREIZH-ECO

(Bulletin de la commission socio-économique de l'UDB)

LE SEUL BULLETIN ÉCONOMIQUE
SUR LA BRETAGNE HISTORIQUE
A CINQ DÉPARTEMENTS

Disponible :

Numéro 7 : Les tableaux du chômage en Bretagne (septembre 87).

Numéro 6 : Les chiffres de la Bretagne : population totale, population urbaine, population active (mai 87).

Numéros 8 et 9 : L'emploi en Bretagne. Les voies de communication en Bretagne.

Pour recevoir Breizh-Eco : envoyer 5 F en timbres par numéro ou 50 F en timbres pour les cinq prochains numéros.

Breizh-Eco, Yann Fievet, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse.

CENTRE BRETAGNE

L'heure est à la mobilisation !

Dernières nouvelles

Une ancienne militante du comité anti-uranium du centre Bretagne a été interpellée au petit matin, en vertu d'une « commission rogatoire » datant de juin 1987, sa maison a été perquisitionnée, avant d'être conduite aux gendarmeries de Rostrenen, d'Arzano et au Tribunal de Quimper, sans qu'elle ait pu s'occuper de son garçon de 9 ans, laissé seul à la maison. On la « libère » à 18 h, à Quimper, sans moyen de transport. Elle aurait été repérée dans une manifestation, en 1986, à Guillegomarch, près d'Arzano, par un vigile de la Cogema. Elle affirme avoir cessé de militer en 1984 et n'avoir pas été présente à ladite manifestation.

Le conseil de coordination des comités de défense s'est réuni autour de Michel Balbot, son président, pour en tirer les conséquences.

« Jusqu' alors la confrontation entre la Cogema et les populations opposées à son implantation en Bretagne s'était toujours passée dans un débat courtois », s'étonne-t-il dans un communiqué. « Il semble que du côté des pouvoirs publics on ait décidé de passer à des formes plus musclées de persuasion ». (O.F. 23/3/88).

Elle est inculpée pour avoir recouvert de peinture du matériel de la Cogema.

La Cogema s'installe en Bretagne Centrale.

A noter la position du conseiller général-maire de Rostrenen. Il disait avant les cantonales de 85 « Nous sommes colonisés ». Il prenait position contre l'uranium. Aujourd'hui, il soutient le gouvernement de Chirac favorable à la destruction systématique de l'économie du pays de Haute-Cornouaille par les effets possibles de l'extraction massive de minerais d'uranium.

Propos recueillis par
l'UDB des cantons de
Haute-Cornouaille

**NOTRE REGION
DEMAIN ...**



FICTION ou RÉALITÉ?

Uranium :

Une prolifération de décrets

La réorientation nécessaire de la politique énergétique n'est pas envisagée par Chirac. Depuis quelque temps, nous assistons à une nouvelle publication en cascade de décrets cadeaux à des firmes exploitant l'uranium. Ces décrets montrent l'obstination des politiques à vouloir imposer de force une orientation suicidaire, alors qu'on en est à 73 % de l'électricité d'origine nucléaire (chiffre 1987). Voici quelques exemples de permis d'exploitation.

13/1/1988, Aveyron (Cogema).

25/1/1988, Haute-Vienne et Creuse (Total) ; Haute-Loire (Cogema).

8/2/1988, Finistère-Morbihan (Cogema).

Et de nombreux autres décrets du même ordre. A qui profite l'exploitation ? Qu'indiquent les statistiques sur l'évolution du cancer dans les zones convoitées. Il faut arrêter cette extension et mettre en œuvre une vraie politique d'économie et de diversification énergétique.

**UDB, cantons
de Haute Cornouaille**

NON à une Bretagne défigurée

LA COGEMA chez nous, c'est la destruction du paysage, les convois de camions, les tirs des mines, les sources tarées, l'exode rural, la fin du tourisme, ...



Paysans, Artisans, Commerçants, Ouvriers,
Elus du monde rural et de la ville

ENSEMBLE NOUS DISONS

**COGEMA DEHORS
COGEMA
ER-MEZ ER VRO !**

Errata

Sous le tableau sur l'agriculture de l'Arrée, au lieu de revenu, il fallait lire produit. Le revenu est la différence entre le produit et les charges.

Flashes interdits
Mars 1988

● L'as-tu vue ma balise, Ambroise ?

C'est ce que M. John Gummer, ministre britannique des Pêches, a dû glisser à M. Guellec, secrétaire d'Etat à la Mer.

Les nouvelles mesures sont entrées en vigueur en Grande-Bretagne le 15 février après avoir été annoncées dans le Safety of Life at Sea Act 1986 : balise radio sur les bateaux de pêche et obligation de porter des gilets de sauvetage à bord des navires de moins de 12 m, approuvées à l'unanimité par le Parlement ; que le bateau coule et le monde entier est tout de suite au courant grâce aux satellites. Dans la France cartésienne, pour se déplacer, il faut d'abord être sûr qu'il se passe quelque chose, ce qui demande des jours à se gratter la tête.

● Les seigneurs

Un sous-marin nucléaire se prend dans les câbles du chalut de l'« Echo de la Mer » ; le matériel va au fond. Le sous-marin fait surface puis replonge. Pas d'excuses envers ces manants de pêcheurs !

Le premier février 1971, le chalutier « Pen ar Pont », du Guilvinec, est éperonné et coulé par le sous-marin nucléaire « Redoutable ». Les Affaires Maritimes du Guilvinec accusent de mensonge le patron Henri Gloanec qui s'aperçoit par la suite que le feu de position du chalutier récupéré par les plongeurs a été trafiqué pour l'accuser de n'avoir pas de feu réglementaire. L'avocat n'eut pas accès aux dossiers. Le « Redoutable », lui aussi, poursuivit sa route sans même tenter de recueillir l'équipage naufragé qui le fut ensuite par le « Casabianca ». Lire mon reportage complet dans « Le Peuple Breton » d'août 1974, article qui fut repris par « Le Canard Enchaîné » et la presse parisienne.

**SNEKKAR :
Les familles
ont assez payé**

Les familles des victimes du Snek-kar Arctic s'étant portées partie civile, le tribunal de Dieppe leur demandait un supplément de 45.000 F pour payer les expertises destinées à connaître les raisons du drame. L'association des familles (l'AFSA de B. Mallet) a fait appel de cette décision. La chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Rouen vient de rendre son verdict en dispensant les familles de ce supplément, vu leur situation financière. Enfin, comme pour les familles du F. Vieljeux, le bon sens l'emporte !

POBL VREIZH

Tenzor Run ar Gov Danevell diembann gant Fanch Treger

ELZHVET RANN :

Ar Riboul

Poan vras o devoa bet hor pevar lisead o venel kousket en noz-se. N'eo ket bem-dez e vez dizoloet ur riboul kozh, neketa ?

Hunvreal o doa graet goude, pep hini d'e vod. Skeudennou a vil vern a aloube o spered e-pad ma oa o c'horfoù o klask diskuizhan eus labour tenn an devezh.

En deiz war-lerc'h e teuas skolaer Peder-neg da weladennin anezhe. A-vec'h m'en doa gwelet ar chanter ma lâras : « Selle aze ur riboul eus marevezh an houarn ! » emezan.

Sellout a reas pizh ouzh ar priaoù, ouzh ar mein kouarz, ouzh al ludu. Lakaat a reas beg e fri e toull ar c'hazh da welout ar sal volzet met chom a reas war e c'her kentan : « ur riboul eus marevezh an houarn, da lâroul eo wardro ar pevarvet pe an trivet kantved a-raok Jezuz Krist.

— Ha da betra e servije ar riboul-se ? eme Herve Morvan.

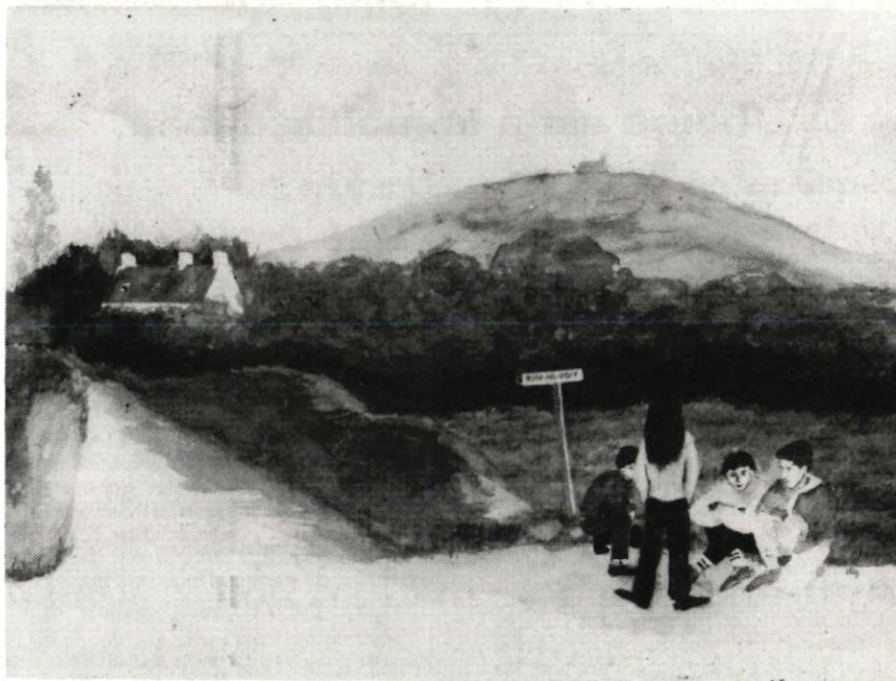
— O ! moarvat e oa ur seurt kuzhiadell evit ar boued. Meur a riboul evelse ez eus bet kavet e Breizh. Aman, e kichen ez eus unan e Prad hag unan all e Plouared.

— Ni a zo o klask tenzor Gwenc'hlan. Ha Gwenc'hlan hervez ar pezh a ouzomp en deus bevet wardro ar pemvet kantved goude Jezuz Krist. Neuze, n'hell ket bezan bet interet aman ?

— Marteze awalc'h rak, alies eo bet adimplijet ar ribouloù evel heman gant ar Romaned pe neuze gant ar Vretoned da vare ar Grenn Amzer. Ouzhpenn ur sal ez eus sur-awalc'h. Labour ho peus c'hoazh da ober, douar da durian. Chans vat deoc'h !

— Trugarez bras deoc'h aotrou ha kenavo ar c'hentan », eme Herve.

Ur wech aet skolaer Peder-neg a-raok e adkrogas an dud yaouank gant o labour. Turian, turian ha turian adarre. War e grabanoù er sal Volzet, ul loa vansoner gantan en e zorn hag ur c'helorn dirazan, Herve Morvan a skrape speurennoù ar sal



(Iffig Troadeg)

volzet evit klask un toull bennak, un digor bennak o skein war ur sal all. Pa veze leun ar c'helorn a atredoù e roe anezhan dre doull ar c'hazh d'e vreur chomet e fons ar puns. Heman a lakae ur c'hrog war dorn ar c'helorn ha Yannig Lagadeg chomet war ar park a-us d'an toull a sache gantan a-bouez ur gordenn ar c'helorniad atredoù hag a daole anezhe e-barzh ar garrigell. Anat eo, eveljust, n'ez ae ket gwall vuan al labour war-raok e giz-se. Met penaos ober a-hend-all ?

Tremen a rae an amzer. Kazimant echu e oa ar sizhun. Dizoloet o doa hor pevar hendraezour yaouank div sal all gant bep a doull-kazh evit mont e-barzh. Unan anezhe a oa bihanoc'h eget ar sal gentan hag izeloc'h ar volz anezhi. Eben all, an deirvet eta, a oa kalz uheloc'h ha ledanoc'h eget an div all. Mansonet gant pri e oa an toull-kazh evit mont e-barzh hag ur raoulin maen greun a oa war laez.

Ne oa ket bet kavet kalz a draoù en teir sal-se, un nebeut podoù pri ha mein milin hepken. Setu e oa dipitet un tamm hor pevar lisead d'ar sadorn d'abardaez.

« Priaoù ha mein milin a zo mat, eme Erwan, met deuet omp aman da glask tenzor Gwenc'hlan ha n'hon eus kavet roud ebet dioutan c'hoazh. Marteze ne vefe ket fall ober un tamm enklask gant ar billig, breman.

— A-du ez on », eme Yannig.

Hag heman da gemer ar c'hasker-metal ha da ziskenn er riboul. Ober a reas tro ar sal gentan gant e ardivink hep klevout an disteran trouz. Ken fall all e oa an traoù e-barzh an eil sal. Ne chom ken nemet an deirvet sal. Ur sal vras eo heman. Ret eo da Yannig bezan aketus rak dav eo tremen ar billig e pep lec'h. Sioul e chom an ardivink ken ma tegouezh a-dal d'an toull-kazh. Neuze e klev Yannig ur seurt krize-rezh. O ! nebeut da dra gentan. Evelkent, a

vuzur ma tosta ar billig d'an douar eo kalz krenvoc'h ha sklaeroc'h an trouz, evel ma vijet bet amann o teuzin war an tan.

« Hola, tudou ! deuit aman buan da glevout » a huchas Yannig.

A-bep-eil, rak ne oa ket aes tremen eus an eil sal d'eben, e ruzas an tri all o c'horf betek ar sal 3 da glevout trouz souezhus ar billig.

« En tu all aze, eme Herve, ez eus ur sal all sur ha n'eo ket marteze ha metal a zo e-barzh.

— Tenzor Gwenc'hlan ! eme Gatell.

— Perak ne vefe ket ? eme Herve.

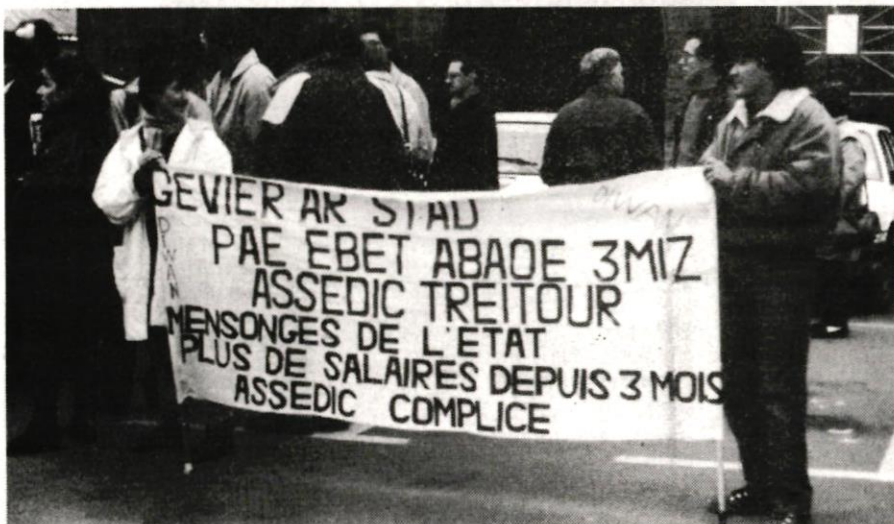
— Labour deomp a-benn arc'hoazh rak hiziv eo re zivezhat, eme Erwan.

— Ha ma grogfemp diouzhtu ! a droc'has Herve.

— Re zivezhat, eme Erwan adarre. Ha neuze prometet hon eus mont d'ar Fest-Noz da Beder-neg emberr !

(Da vezan kendalc'het)





Ar brezhoneg a zo mad an holl vretoned

Dister ar gounid abaoe bloaz ? A dra-sur ; pa weler war beseurt tu ha an traou e RBI/RBO, er skol hag-all...

A balamour da betra kement-se ? Evit meur a abeg, ha da gentan poent peogwir n'omp ket deuet a-benn da grenvaat ha da unvanim hon nerzhioù.

Ha koulskoude war dachenn ar yezhlag ar sevenadur, mad an holl vretoned e tleer bodan ar muian posubl ha sachan war an henvelep tu.

Ma n'o deus ket skoliou Diwan tizet a fal c'hoazh, diskouezet o-deus e c'heller bezan skoazellet gant an holl, koulz lared. Setu aze an hent...

Peb hini oar pegen berr omp tapet gant an amzer o tremenn... Setu perag eo ret dibab assemblez paliou tost, goulennou resis : ar brezhoneg er skol da vat, Diwan digemereten deskadurezh-stad, panoliou hent e brezhoneg, abadennou radio-pellwell, brezhoneg yeh buhez pobl vreizh.

(E barz un trakt UDB lodennet e Karaez)

« DEOMP-NI E OA RBI »

Al labourerien n'in ket a du gant ar rener

Evit ar wech kentan abaoe krouidigezh RBI.RBO e miz eost 1982, en em vodo ar vodadenn-guzulian a ra war dro roll programou er skingomz.

Araog an emvod-se o deus klasket implijidi RBI.RBO prederian diwar-benn yec'hed ar skingomz hag hec'h amzer da zont.

A) N'omp ket a-du tamm ebet gant roll programou ar radio. Abalamour d'an niver a radioou all o tont eus Paris a stourm ouzh RBI.RBO e oa ret da homan bezan ur radio lec'hiet mat e Breizh, gwriennet don er vro. E lec'h ober an dra-se, pep roll programou nevez a gas ar radio pelloc'h diouzh ar pal-se. A-wechou, en ur selaou abadennoù zo n'eus ket tu da c'houzout hag an eo RBI.RBO ur skingomz breizek. « Laeret eo bet hon radio » a lavar deomp ur bern selaouerien.

B) Kredin a reomp ez eus nebeuto-c'h nebeutan a selaouerien gant ar politikerezh-se hag a-benn ar fin, e

hellfe ar radio bezan serret abalamour d'an digresk-se. Marv RBI.RBO a vefe un taol fall evit an demokratelezh er vro, war dachenn ar sevenadur, an ekonomiezh koulz ha war dachenn ar vuhez sokial ha politikel.

Pi en-deus divizet lazhan spered breizhek ar skingomz ?

— Renerez Radio France e Paris a glask abaoe daou vloaz 'zo kreizennan en dro ?

Pe.

— Renerez RBI.RBO e Kemper, kiriek d'an nebeutan eus an taolioù fall a-enep personelezh ar radio.

70 % eus implijidi RBI.RBO a zo a-du gant ar sonjou-se. E-touez an implijidi-se, ur bern diouto o deus kemeret perzh e krouidigezh ar radio.

Aon o deus ma ne vez ket chenchet penn d'an traou, e lavarfe muioc'h mui a selaouerien « DEOMP-NI E OA RBO.RBI ».

Kredin e burzudoù

Gouzout a ran n'int ket niverus-tre an dud a lenn ar pezh a skrivan e brezhoneg. Daoust din kaout un ugent bennak, zoken, a lennerien e vo hadet egin en o fenn hag e servijo dezho en o divizoù war-lerc'h. Mar 'maoc'h hiniennou a garfe enebin, grit. Deoc'h da dapout ur bluenn-feunteun ha da zuan paper. N'hellit ket chom dinerzh, memestra ?

Penaos ober ?

— skrivan e galleg, mar 'peus c'hoant, met en ur displegan ho mammennoù evit rein an dezo da glask gwelloc'h ;

— skrivan e brezhoneg. Dispar e vefe. Digerin a reot un nor d'ar brezhonegerien all a zeuio tre e bed al lennegezh, « didres » pe dizampart evit komans araok bezan gwelloc'h. Miliadoù a dud n'o deus nemet ur gammed d'ober hepken.

Ma vefe renerien « Pobl Vreizh » a-du ganin e tigorfont an nor d'ar brezhoneg fall, fall-put zoken hag int prest da drein e brezhoneg mat goude pedin an holl da sevel pennadoù-skrid e ne vern ket peseurt brezhoneg a vo.

Lenner, daoust hag en em santit en ur vro « dotaliter » penn-da-benn ? C'hwi 'lavar « Nann » ? Petra a c'hortozit neuze ?

A.R.

BRUD NEVEZ

Barzonegou a beb bro gant J. Wielunski ha Naig Rozmor

Hebdales : 50.000 sinatur evid Lezenn ar Yezou n° 111, 1988. Miz Genver 1988. Kelaouenn vrezhoneg mizieg, 40 ru ar Republik, 29200 Brest. Moullet gand Mesi-dou.

I. — Loeiz Favé, person Gwika : « *Bloavezh mad* » : ar feiz gant ar frankiz hag a les ar religion d'en den ; dezhan da zibab ; e donder kalon mab-den eman ar pouezusan tra ; a-bouez ivez, al levenez hag'zo atan da hada ; arabat bernian... ; ret eo kende-c'hel da stourm, « kas da benn an ero » ; fae diwarbenn ar politikerezh pe kentoc'h ar c'homzou rondonus skignet breman, ar pezh n'eo ket politikerezh gwirion, evit ar votadegoù hag a zo o tont ; n'emaom ket da werza »... a lavar ar barzh ; ur c'halvaden d'ar pennou-bras.

II. — « Barzonegou a beb bro bet lakaet evit ar re-baour e brezhoneg gant Jerzy Wielunski ha Naig Rozmor » : souezhusan tra ; ur barzhoneg gant Karol Wojtyła (Yann-Baol II, Pab) : « *En eur zonzjal er Vamm-vro* » ; en ur lennan ar bazhonegman e brederian diwarbenn ur Vreizh dishualet hag en defe ar gwir da rein ur skouer mad bennak evit ar vroioù all...

« *Yez ar vamm* » gant Bosia Sanga-gieva, ur varvez soviedel euz ar Vro-Gal-

mouk ; karantez evit he yezh heb mez ebet ; ur skouer vad evit ar Vretoned...

« *Ar re varo* » gant Jachen Luzzi (Bro Suis) ; en ur lenn ar barzhoneg-man e teu din sonj ivez hag ez eo un dra a-bouez ar sonj deus ar re varo evit ar vretoned muioc'h eget evit ar c'hallaoued...

« *Tun tantad* » gant Uluro Ado, ur barzh soviedel eus Bro ar Youkagir ; an tantad, un arouezh evit Bro ar Youkagir ; un doare da c'hervel ar boblou all, evito da daol kont gant tanta do c'halonou...

« *Ar bedenn* » : pedenn an Indianed Dakota-Sioux ; ur bedenn staget ouzh sevenadur an Indianed-se ; d'am sonj e ya an liz war-araok breman en ur daol kont muioc'h marteze, eus sevenadur ar boblou ; anavezet eo let Yann Baol II evit bezan « Penn-Rener Gwenn » gant lod eus an Indianed...

« *Kalon ar barz* » gant Frederico Espino Licsi eus an inizi Philippinas : pemp linenn kebben evit lavarout deomp petra eo « Kalon ar barz »...

« *Martin Luther King* » gant Dourve Annes Tamminga eus Bro-Friz : meuleudi d'an den-se hag a ouie stourm evit e vreurdeur du en un doare peoc'hus ha frealzus a-eneb ar follentez heb kaout aon rak ar maro ha betek ar fin, betek ma oa lazet gant ur muntrer...

« *An distro* » gant Siro Angeli euz ar Frioul : en ur lenn ar barzhoneg-man, e teu sonj din deus barzhonegoù-zo skrivet gant Anjela Duval, homan hag a felle dezhi chom dalc'hmat da labourat atant he zud...

« *Hunvreet em-eus euz va mamm* » gant Ganad Tcharkazy, ganet en Bro Armeni ; aman, d'am sonj e skriv ar barzh diwarbenn al lazhadeg veur : ur milion a dud eus Bro Armeni lazhet gant pennou-bras Bro Turkia er penn-kentan ar c'havet-man ; « tennet eo ar barzoneg eus e leor diwez Bleun ar vadelez ».

« *Eur baotrezig arab* » gant Osman Hu-biyeve, « ur barzh soviedel eus Karatcha-bevo » ; ur baotrezig arabel dennez ; en en c'houlenn a ra ar barzh hag e pe hag e n'eo ket bet an ugentved kanvet gouest da ziskoulman kudennoù ar re baour...

« *Bara ar bloavezh 1943* » gant Berdina-zar Hudainazorov, ur barzh euz ar Republik Sosialist Soviedel Turkmen ; ur barzhoneg kriz e-pad un amzer griz ; an dienez a ren ; ur gentel koulskoude evit ar barzh warler-c'h an amzer griz-se...

III. — « *Ar verb beza* » gant Visant Fave : displegadurioù diwar ar verb « beza » ; war-dro 14 pajenn.

IV. — « *Mont da Izraël* » gant Yves Miossec (da vezan) kendallhet). Aman e kont deomp Yves Miossec e veaj e Bro Izraël ; lec'hiou brudet hag ivez istor ar vro ; dedennus evit ar C'hristenien kenkoulz hag evit ar re all : istor Masada da skouer hag a chom c'hoaz ur skouer en amzer a vremen atav evit an ofiserien yaouank...

V. — « *Ar zoner, Laou, paket brav gant kormandoned* ».

VI. — Prederiadennou diwarbenn ar goulnadegou evit al lezenn.

VII. — « *Komzou brezhoneg evit lida un dimezi en Ti-Kêr* » gant « Skrid an testeni a zimezi ».

A.A.C'H.

MENOZIOU DIEUB

Ar stourm o tispartian ar renkadoù-tud

Daoust hag ez eus ur stourm ?

An titl a-us ne dro ket mat ar pezh am eus c'hoant da zisplegan. Bez' ez eus 3 renkadoù-tud d'an nebeutan :

- ar re vev hervez an traoù fetis ganet diouzh o labour ha gwerzhet goude-se ;
- ar re a vev dreist-holl diouzh an arc'hant plasat e-barzh an aferioù bras (uzinoù, labour dre skrid, konvers dre vras, kapitaklioù hag all).
- ar re a vev diouzh o fae (ar re niveru-san).

Gant ar re gentan e lakaan kourien, artizaned, marc'hadourien vian hag all. Met n'eus nemet daou gamp : 1. Kamp ar re sujet, o dazont pleget da vuhez ar re berc'hennet an arc'hant gante ; 2. Kamp ar vistri. Ne dalv ket poan d'ar « vicherourien war o c'hont o-unan » mont da hunvreal. N'emaint ket asamblez gant ar vondianed. Debret e vint mar emaint war hent ar ber'henned. Gwelloc'h e vefe dezho liamman o zonkadur gant hini ar re c'ho-pret.

Deus peseurt stourm e fell din kaozeal neuze ? Kustum omp da glevet pe da lenn « la lutte des classes » abalamour d'ar galleg a vez ac'hanomp, siwvazh ! « Breudeur omp holl » a respont ar veleien evit kondaonin ar seurt doare-sonjal-se. Ha kalz a dud, kredus ha doujus, a bleg dirak sonjezenn an Aotrou Krist krenvaet gant lezenn an liz. D'am sonj e reont ur gwall-implij eus mennozh ar C'hrist. Dont a reont da lavarout : « Eman an diaoul e-barzh ar re a stourm a-enep d'ar re binvidik ». « Un den ruz eo, liv Satan warnan ». Na lavarit ket ez eo deuet da gozh al lavarenn-se. Stag eo atav e penn ar re oajet hag a vev c'hoazh. N'o do ket bolontez awalc'h evit chench penn d'ar vazh. Mar n'eo ket an den yaouank un dispac'her, ne vounto ket ar sonj-se kuit kennebeut.

Piv en deus kroget gant ar stourm ?

Hopala ! Piv en deus diskleriet ur brezel a seurt-se ? Un den paour ha leun a wariz, jaloux ? Chomomp sirius. Piv a fell dezhan gounit arc'hant en ur rein an nebeutan posupl d'ar re a genlabour asamblez gant-an ?

Abaoe ar mareoù ma 'z eus ur bed ez eus tud krenv ha tud gwan, ez eus tud binvidik ha tud baour. Ne fell ket d'ar re binvidik « partajin », rannan o c'hounidoù gant al labourerien o deus sikouret anezho.

N'eo ket bet ijinet « brezel ar renkadoù-tud » gant ar re vian. Klasket o deus hepken boued evito-o-unan pe evit o c'hrouadoù evel m'eo dleat d'an holl vodoù bev war un douer-patatez-man. Klasket o deus d'en em zifenn nemetken.

Aon am eus rak ar c'homzoù peoc'hus. Graet int evit dizarman emgann ar re vian. Aon am eus rak ar pezh a voe lavaret n'eus ket pell amzer : « Mirit, va breudeur, spe-red ar baourentezh ». Se ne ziskoulmo ket ar rendael, na diouzh un tu, na diouzh an tu all.

Pa glask ur « c'hogn » da lakaat nebeutoc'h a dud war an hevelep labour daoust dezhan bezan diaes dija, pa nac'h krenn kreskin ar pae gant ur « santim » hepken dre eur, pa ne gompren ket ez eus ez-homm d'en em glevout evit en em zifenn e-tall taolioù fall ar batroned, daoust ha n'eo ket al labourer un enebour evit ar perc'henn bras ?

Nann, n'eo ket faltazius ar pezh a skri-van. Gwirion eo stourm ar re binvidik evit mirout o madoù. Gwirion eo « la lutte des classes ». Heritour eo diouzh ar sklave-lezh ? Gwir eo ez eo deuet ar doare-lavar-se diouzh ar gomunourien. Deuet eo ivez diouzh rannadur dre vunudoù eus al labour. Deuet eo ouzhpenn diouzh ar c'ho-pran. Aet eo da vezan boutin ha da vodan bernioù-tud. Anat eo evidomp, ne vern ket penaos.

N'eo ket deuet a-benn da lakaat ac'ha-noc'h da gredin ? Ledanait neuze an da-chenn. Sellit ouzh an Trede Bed, ar Pe-vare-Bed, sellit ouzh distro amzer an dud dilabour e fin o droejoù...

Kablus eo an UDB e pep kenver

Gant stourm ar renkadoù-tud e kav an « enep-Udebiz » un abeg da deurel hor strollad kuit. Gwelet e vez gant sonjoù tenvall : troet eo war an tu kleiz, war-du ar pec'hed, war-du ar baotred gant o boutail-had gwin ruz en o chakod, war-du a lake-poded gant ur gontell etre o dent. Troet eo, ya, war-du an tu kleiz e-lec'h bezan breton. Abalamour d'an techoù-se n'hell ket an « enep-Udebiz » digerin o c'halon dezho. « En em lakaat a reont o-unan er-maez eus ar genvreurezh. Ganto eman an dizunv-niezh peogwir n'o deus ket plas en hor c'halon » en em chal un « emsaver » ben-nak pa 'z eo kejet gant unan all.

E gwirionez, piv a zo dispont awalc'h evit en em gannan a-enep d'ur ronfl brasoc'h eget hini an « Enepe-Udebiz » ? Ne dalv ket poan dezho lavarout hon eus dilezet enebourien Bro-Frans. N'int ket ankaouaet tamm ebet. Ur benveg eo eus ar gapitalou-rien evel ar Stadoù-Unanet, Bro-Saoz, Su-Afrika hag all. Gant an URSS eman un afer all en ur bed n'emaomp ket e-barzh. Risklus eo ar bed-se met, betek breman, e servij da drein hon aked er-maez eus troiou-kamm ar gapitalourien.

Aldrig a NAONED



DIWAN :

La volonté de durer !

Où en est le dossier Diwan ?

On peut dire que les différents échelons administratifs et politiques se le renvoient comme une balle de tennis.

M. Monory, ministre de l'Éducation Nationale, aurait été dessaisi du dossier sous la pression de ses collègues Pasqua et Aliot-Marie. Ceux-ci craignent la contagion : ce que Diwan obtiendrait, il n'y aurait aucune raison de le refuser, notamment, aux écoles en langue basque. Et Pasqua et Aliot-Marie, qui est d'origine basque, se refusent à faire un tel « cadeau » aux autonomistes et séparatistes d'Euzkadi-nord.

Le dossier est donc actuellement sur le bureau de Chirac. Celui-ci avait confié à Yvon Bourges le soin de boucler le dossier



en lui apportant une solution « régionale ». Bourges a donc bricolé un protocole d'accord qui serait signé par la Région Bretagne, les Conseils généraux et Diwan, après approbation du ministère de l'Éducation nationale.

Et c'est une fois de plus à ce niveau que cela coïncide : Monory est ses hauts fonctionnaires du ministère veulent maintenant imposer l'apprentissage du français dès la maternelle (jusqu'ici les divergences d'appréciation portaient seulement sur le primaire). Le ministre se refuse décidément à prendre en compte la pédagogie d'immersion adoptée par Diwan, une méthode qu'il a pourtant promotionnée avec brio lors d'un séjour récent au Canada. L'environnement francisant des petits Bretons est totalement ignoré des « responsables ».

Cela coïncide aussi au niveau des Assedic qui refusent toujours d'indemniser les enseignants de Diwan, qui licenciés depuis novembre, continuent d'assumer bénévolement leur tâche.

Yvon Bourges s'est engagé à régler de front le dossier Diwan et le problème des Assedic. Mais cela traîne en longueur et il est permis de se demander si le président du Conseil régional ne mène pas Diwan en bateau.

Pour lui rappeler ses engagements, les enseignants et les parents de Diwan ont dernièrement manifesté à Saint-Brieuc et à Quimper, leur « volonté de durer ». (notre photo).

P.M.

PIERRE JUQUIN EN BRETAGNE

Succès pour P. Juquin à Rennes le 1^{er} mars, et à Nantes, le 2 mars, où près de 1.500 personnes ont participé à sa réunion publique.

Distinction entre nationalité et citoyenneté et existence du peuple breton ont été évoquées dans les deux villes. Le candidat rénovateur s'est prononcé à Rennes en faveur de l'enseignement en breton.

Applaudi à Nantes lorsqu'il a souligné le soutien de l'UDB, il a assuré son auditoire que la signification de ce soutien le conduirait à en faire état en dehors même de la Bretagne.

PHARES ET BALISES

Le personnel du service technique des Phares et balises, installé dans la région parisienne, est tout à fait hostile au transfert de ce service à Brest, annoncé récemment par J. Chirac.

Il aurait en effet été plus judicieux, moins coûteux et moins gênant pour les familles concernées, que ce service fut installé dès l'origine dans la région brestoise, même s'il ne s'occupe pas que de signalisation maritime.

L'UDB avait fait valoir à l'époque les avantages d'une telle implantation, que Paris découvre aujourd'hui.

CHANTIERS DE LA MANCHE

Une délégation de syndicalistes CFDT de la Navale, de Loire-Atlantique et de Saint-Malo, a rencontré mardi 22 mars le PDG de la société nantaise Leroux et Lotz, repreneur des ateliers et chantiers de la Manche à Saint-Malo (ACM).

La réembauche de 40 des 212 salariés a été confirmée, ainsi que, selon l'un des délégués, « la volonté de relancer ce chantier, de prendre rapidement de nouvelles commandes, ce qui implique une augmentation des effectifs ».

LE CHÔMAGE EN BRETAGNE

La Bretagne (5 départements) comptait fin 1987 un taux de chômage de 17,60 % de la population salariée, contre 13,46 % pour l'ensemble de la France.

Au cours de l'année 1986, le chômage s'est toutefois un peu plus réduit en Bretagne (- 3,09 %) qu'en France (- 0,45 %), l'émigration pouvant cependant faire que cette amélioration soit purement apparente.

Le chômage est plus « féminin » en Bretagne (52,77 % contre 50,41 %) et plus « jeune » (35,98 % de moins de 25 ans contre 33,43 %). Il touche aussi des salariés plus qualifiés. (Source : Breizh Eco).

RÉGION

La première page du Carnet

Venu à Nantes inaugurer le nouveau dispatching régional d'EDF (qui couvre 19 départements), Alain Madelin, ministre de l'Industrie, a pris date pour la première pierre de la centrale nucléaire du Carnet : 1990.

P.O.
15/03/88

DIWAN

L'UDB a assuré Diwan de son soutien par un communiqué et par un tract récemment distribué ; nous en extrayons la conclusion : « Fabius et Chevènement traînaient les pieds pour intégrer Diwan, Chirac et Monory bloquent, mettant au chômage des enseignants et en péril une évidence qui fait l'unanimité en Bretagne. Bon gré, malgré, les élus ont dû suivre et quand Y. Bourges déclare : « D'accord pour la filière Diwan dans le premier cycle mais pas au-delà », nous savons ce qu'il faut faire : continuer de soutenir Diwan dans l'esprit défini par ses responsables ».

LE CARNET : D'UTILITÉ PUBLIQUE

Un décret signé Chirac vient de déclarer d'utilité publique la construction de la centrale électronucléaire du Carnet (44).

Olivier Guichard s'est félicité de cette décision, qui devrait plaire à ses amis de la Chambre de Commerce.

La « DUP » ne donne toutefois pas le signal du commencement des travaux. Elle permet en revanche à EDF d'acquiescer par voie d'expropriation les terres.

LA CORSE :

Une nation colonisée

Présenter la Corse comme une colonie, cela peut sembler discutable pour un continental peu averti des réalités corses ; c'est pourtant le constat que font des mouvements comme l'Unione di u Populu Corsu et la Cuncolta Naziunalista, présents au colloque de Lyon où ont été mis en parallèle la situation de la Guadeloupe, de la Kanaky et de la Corse.

Lors de ce colloque ont été abordés les problèmes évoqués dans cet article (écrit à partir des contributions au colloque de Lyon et des articles d'« Arritti » et d'« U Ribombu »), rarement présentés par la presse hexagonale. Elle ne sait la plupart du temps que parler des plasticages et de la violence imputée aux seuls nationalistes. Elle manque à sa mission en n'expliquant pas à ses lecteurs que la violence première c'est d'abord la violence faite au peuple corse. Le « Peuple Breton » va essayer de le montrer en parlant aujourd'hui des problèmes économiques et, dans un prochain article, de l'impossibilité d'une expression démocratique.

L'établissement de la dépendance

« La logique politique qui domine l'économie insulaire est dictée par des intérêts extérieurs au peuple corse » (1). C'est cette logique qui a été développée avec l'application de la loi douanière de 1818 restée en vigueur jusqu'en 1913 : obligation pour les navires partant de Corse de toucher un port français (ce qui a entraîné l'extinction du commerce avec la Toscane et les îles voisines), taxation sur le continent des marchandises corses ; par contre, les marchandises venant du continent étaient détaxées en Corse. Aussi, en un siècle, l'économie corse a été complètement écrasée et l'île réduite à une économie de misère et d'archaïsme (2).

A la fin du XIX^e siècle, l'agriculture couvrait encore les besoins de l'île et 80 % du sol était utilisé (en 1912 les terres labourées représentaient 21,5 % du sol corse, contre 2 % en 1958). En 1977, vingt ans après le lancement du programme d'action régionale, la Corse ne produit plus de blé, ni d'orge, ni d'avoine ; elle ne produit que peu de lait, de viande, de fromage, de fruits. Elle est aujourd'hui tributaire à 85 % des importations de produits alimentaires. En 1984, la situation est la suivante :

Cette dépendance est générale et, aujourd'hui, 98 % de la consommation de la Corse vient du continent. La Corse en 1986 importe 16,5 fois plus qu'elle n'exporte (3) : 7.736 M. de F. aux importations ; 469 M. de F. aux exportations. Cela pour le plus grand profit des compagnies de transport du continent, peu soucieuses des intérêts des Corses et des grossistes qui importent, transportent et distribuent (comme le font aux Antilles les anciens planteurs reconvertis dans l'import-export).

L'application après 1975 du principe de la continuité territoriale revient à faire considérer les aides allouées aux compagnies maritimes nationalisées comme une aide à la Corse, constitue une subvention aux produits importés estimée à environ 400 F par tonne soit 40 centimes par kilo (sur un kilo de pommes de terre par exemple, rendu ainsi moins cher que la production corse) et en fait perpétue le système mis en place par la loi douanière de 1818.

La saignée démographique. La destruction de l'économie va libérer des milliers d'hommes et de femmes pour les projets coloniaux français. L'émigration va devenir pour beaucoup la seule solution et va entraîner une diminution catastrophique de la population de la Corse (la seule île de la Méditerranée à s'être dépeuplée) qui va passer de 273.000 h en 1881 à 150.000 h environ en 1958. De 1881 à 1953, 182.000 Corses ont quitté leur île natale ; de 1968 à 1975, 23.000 Corses ont émigré (dont 44 % d'actifs et 29 % de jeunes de 20 à 30 ans) et en 1975 il y a près de 95.000 personnes nées en Corse qui vivent sur le continent. La Corse ne s'est jamais relevée d'une telle saignée.

Si la population a récemment augmenté, atteignant actuellement environ 248.000 h, c'est plus par le solde migratoire (installation de continentaux, de « pieds-noirs » après 1962, de travailleurs immigrés) que par l'excédent naturel qui est faible (la Corse ne vient qu'au 20^e rang des 22 « régions » pour la natalité et dans près du quart des communes de Corse, il n'y a au maximum que six naissances par an). L'importance des apports de population extérieure fait aussi que les Corses sont de moins en moins nombreux dans leur propre pays : 95 % de la population totale au début du siècle, environ 50 % aujourd'hui selon les nationalistes.



Champs abandonnés (côte Est).

La dépopulation fait de l'île un milieu sous-peuplé (23 h au km²), sous-équipé, abandonné à lui-même (d'où la multiplication des incendies en été). Dans une économie de misère, la vie sociale s'organise sous le contrôle des chefs de clan qui poussent les jeunes dans la course aux places en Corse et hors de Corse et qui, jusqu'à aujourd'hui, gèrent les fonds d'assistance.

De fausses solutions venues d'ailleurs

A partir des années 60 la situation va être transformée par deux données nouvelles :

- le développement du tourisme avec la création de la société d'équipement touristique de la Corse (SETCO) qui accapare le patrimoine littoral.

- la création de la société de mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) dont l'action, au lieu de bénéficier aux exploitants corses, va en fait largement faciliter l'installation de gros colons rapatriés d'Algérie sur les terres nouvellement mises en culture, notamment dans la plaine orientale (assainie par les Américains après 1945), en accaparant légalement dans certains cas des terres restées en indivision (4).

En 1971 est adopté un plan de développement difficilement voté. Il prévoit surtout le développement d'un tourisme hypertrophié devant amener des devises à l'Etat-nation et laisse la maîtrise du modernisme à des gens extérieurs à la Corse (« Pieds-noirs » ou continentaux) ; 27 ans plus tard le schéma d'aménagement de la Corse n'est encore que très partiellement réalisé et de nombreux objectifs ont été



Moriani-Plage : béton près de la mer.

	Entrées		Sorties		Taux de couverture
	En tonnes (en 1.000)	En valeur (Millions de F.)	En tonnes (en 1.000)	En valeur	Entrées/Sorties
Denrées alimentaires	151,9	1.812	99,8 (vin, 96,1)	275	17,4 %
Produits agricoles	42,3	210	31,4	87	41 %

abandonnés : désenclavement de l'intérieur, construction de barrages de retenue d'eau.

En août 1975 se produisent les événements d'Aleria, avec l'occupation, par les militants de l'Action Régionaliste Corse, de la Société vinicole de la Corse, marquant une nouvelle étape dans la lutte nationaliste. Le gouvernement français répond par la mise en place de la continuité territoriale, décidée en 1975 et par une aberrante départementalisation (5) en 1976 qui pérennise le système des clans en doublant le nombre des places à distribuer.

En fait, la politique décidée à Paris, relayée par les clans locaux, vise à faire de la Corse, une simple zone de consommation dans une île dont le peuple aura disparu et qui sera ouverte aux trusts pour la touristification et le bétonnage des côtes (comme au Languedoc). Déjà le tourisme est aux mains de quelques sociétés extérieures à l'île, avec une forte concentration dans le temps et dans l'espace.

Une agriculture sacrifiée



Maison de type génois abandonnée à Prunète Corvioni.

L'industrie est peu développée en Corse (et avec la politique suivie par l'Etat français il peut difficilement en être autrement) : elle n'occupe que moins de 8 % de la main-d'œuvre salariée (moins de 21 % en comptant les bâtiments et les travaux publics). Le secteur tertiaire groupe plus de 71 % de la main-d'œuvre salariée, ce qui peut s'expliquer par l'importance de l'emploi administratif et le développement du tourisme. L'agriculture devrait être une activité importante pour permettre l'auto-alimentation de l'île. En fait elle est organisée dans un sens déterminé sur le continent : les outils de développement agricoles sont calqués sur ceux du continent (SAFER) ou, spécifiques à la Corse, sont détournés de leur but et privés de toute utilité pour les exploitants Corses (SOMIVAC, Office de développement agricole et rural de Corse ou ODARC). L'agriculture est orientée par l'Etat-nation vers certaines productions, c'est le cas avec la culture de la vigne : il y a vingt à trente ans ont été attribués des fonds importants pour la création de grands do-

maines viticoles ; actuellement sont accordées des subventions massives pour l'arrache de la vigne en Corse, en sacrifiant le vignoble le plus récent et le plus beau d'Europe qui est passé de 30.000 ha en 1976 à moins de 12.000 en 1986 ; après les arrachages 60 % des terres sont restées en friches, les autres ont dû se reconverter. C'est cette destruction du vignoble corse qui explique la baisse de 40 % de la valeur de la production agricole de 1975 à 1985 : de 1.087 à 634 M. de F., si les livraisons animales sont restées stables (218 M. de F. en 1975, 206 en 1984), les productions végétales ont diminué de moitié (870 M. de F. en 1975, 428 en 1984).

Les agriculteurs corses ont fait des efforts importants ces dernières années avec une intensification croissante : la consommation d'engrais a augmenté de 15 fois de 1958 à 1978, le nombre de tracteurs de près de 9 fois de 1958 à 1975. Mais les revenus des agriculteurs corses sont faibles : en 1984, la valeur de la production agricole est de 634 M. de F., mais les charges d'exploitation sont de 311 M. de F., les consommations intermédiaires de 316 M. de F. ; il ne reste donc en fin de compte qu'un excédent de 7 M. de F.

L'agriculture corse est très fortement endettée (1.500 M. de F.). En 1987, le gouvernement a décidé de prendre en charge la dette globalisée en 1975 mais cela a surtout permis d'effacer la dette des « Pieds-noirs » (213 M. de F.), par contre, les dettes récentes à court terme et à taux d'intérêt élevé, qui sont celles des exploitants corses demeurent ; aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que les « Pieds-noirs », déjà privilégiés dans le monde agricole corse, disposent d'une marge de trésorerie confortable (ce qui leur permet de créer actuellement des plantations de kiwi) alors que les agriculteurs corses sont étranglés par les dettes.

Ajoutons à cela que l'agriculture corse est une agriculture de petites exploitations : 1/3 environ des exploitations ont moins de 5 ha ; mais dans le même temps 163 exploitations de plus de 100 ha disposent de 21 % de la surface utile. Les 3/4 des exploitants ont plus de 50 ans et de 1974 à 1984 il n'y a eu que 534 installations de jeunes.

L'Etat français n'a pratiquement rien fait dans le passé pour développer l'agriculture corse, alors que de 1951 à 1963 l'Etat italien a fait d'énormes efforts pour l'installation des agriculteurs en Sardaigne. Les choses n'ont pas changé : ainsi l'ODARC n'accorde aucune subvention à la fédération régionale des coopératives agricoles qui s'efforce de dynamiser l'agriculture corse. Aussi ne faut-il pas s'étonner, si, sur l'ensemble des îles de la Méditerranée Occidentale (Baléares, Sicile, Sardaigne, Corse), la Corse ne fournit en 1984 que 1,15 % de la production agricole globale. En fait l'Etat-nation ne veut surtout pas voir se développer d'autres formes d'exploitation agricole, en liaison avec la lutte de libération nationale.



Un symbole : la maison de la famille Pascuale Paoli en ruine.

La sujétion demeure

L'exemple même de la sujétion à l'Etat français est donné par la décision d'installation du câble électrique Italie-Corse. Le potentiel hydro-électrique de la Corse n'est utilisé qu'à 4 % au lieu de plus de 20 % pour la plupart des pays d'Europe. Il n'existe en Corse aucun schéma de maîtrise de l'eau, aucune production vraiment autonome d'électricité (il n'existe que deux centrales au fuel que l'EDF voudrait supprimer à terme). Depuis plusieurs années l'Etat français, non seulement n'a jamais dénié prendre en compte les demandes des organisations corses de construction de barrages permettant à la Corse de disposer d'eau pour l'irrigation et de produire de l'électricité, mais en outre veut imposer son projet d'installation d'un câble électrique Italie-Corse (ICO) pour que la Corse consomme du courant italien, cela en compensation des ventes de courant français à l'Italie (il faut bien « fourguer » l'excédent d'électricité dû à l'aberrant programme nucléaire !).

Jusqu'à une date récente, l'assemblée de Corse, à 5 reprises, par des votes unanimes avait rejeté l'installation du câble ICO ; elle s'est reniée en mai dernier en votant en faveur de ce câble, accepté par le FN, le RPR, l'UDF, le PS et le MRG.

Il ne faut pas compter sur l'Etat français pour développer l'économie de la Corse qui est exclue des programmes régionaux de développement au niveau européen. L'absence de volonté de solutions différentes et l'acceptation de l'émigration, comme une inévitable fatalité, sont très bien exprimées par le préfet de Haute-Corse qui déclarait le 6 mai dernier lors d'une interview : « il serait illusoire de faire espérer qu'ils peuvent (les jeunes Corses) travailler dans l'île ».

Et ce n'est pas l'attribution de 200 M. de F. à la Corse, annoncée par Chirac en novembre dernier lors d'un voyage officiel et présentée évidemment comme une idée généreuse qui changera la situation, d'autant plus que dans le même temps 150 M. de F. sont attribués pour le camp de la Légion étrangère à Calvi ; rien de nouveau sous le soleil, la Corse se voit ainsi gratifiée en même temps de l'« opium et du bâton », comme hier l'Algérie (6).

(6) « L'opium et le bâton », titre d'un livre de Mouloud Mammeri, Edit. Plon, 1965.



« Contre le câble ICO, pour les barrages »
COMITE ANTI-VAZZIU

MANIFESTAZIONE u SABATU 4 DI LUGLIU 87

à 6 ore di sera

Piazza à a gara
in AIACCIU

(Dans Arriti, n° 1056)

Des solutions existent, encore faut-il les vouloir. Un traitement particulier serait nécessaire pour développer en Corse la production de fruits et légumes, la production de viande, les industries alimentaires et l'industrie en général en les protégeant par un système comparable à « l'octroi de mer », taxation des produits importés, comme cela a été envisagé pour les DOM-TOM.

Mais pour que d'autres solutions que celles imposées de l'extérieur puissent être adoptées, il est nécessaire que le peuple corse ait la maîtrise des leviers du pouvoir. Etre nationaliste aujourd'hui en Corse, c'est vouloir être en mesure d'insuffler une autre politique énergétique, une politique de maîtrise de l'eau, une politique de développement industriel, touristique maîtrisée par le peuple corse (1).

Y. JARDIN

- (1) Contribution de l'UPC au colloque de Lyon (« développement, écologie, énergie... en Corse »).
- (2) Dans l'article sur les territoires occupés par Israël (voir PB de février) est décrit un mécanisme analogue.
- (3) INSEE, « Economie corse », n° 37, 4^e trimestre 1986.
- (4) C'est par l'entrée de colons européens dans l'indivision de terres appartenant à des Musulmans que se sont constitués entre 1871 et 1914 les domaines de colonisation en Algérie.
- (5) La Corse du Sud compte moins de 115.000 h, dont 54.000 à Ajaccio et la Haute-Corse environ 135.000, dont 44.000 à Bastia : deux départements sous-peuplés avec une capitale dépar-

Médias

D'autres le disent

Les salariés de RBO/RBI pas d'accord avec la banalisation de leur radio

« La commission consultative des programmes de Radio France Bretagne Ouest doit se réunir prochainement, pour la première fois depuis la création de la station en août 1982.

Avant cette réunion, les salariés de RFBO ont mené une réflexion qui a débouché sur un bilan de santé de la station et sur des interrogations quant à son avenir.

Premier point : Nous ne sommes pas d'accord avec l'orientation donnée à la politique d'antenne de RBO. Dans un contexte de concurrence accrue sur la bande FM, une radio de service public en Bretagne se devait de jouer la carte qui lui avait permis d'asseoir son audience, c'est-à-dire l'identité régionale. Au lieu de cela, chaque nouvelle grille — et la dernière aggrave la tendance — accentue la standardisation de l'antenne. Les émissions thématiques régionales ont été éliminées les unes après les autres (littérature, cinéma, jazz, BD, chorales, onomastique, pêche...). Rares sont aujourd'hui les « tranches » à l'écoute desquelles on perçoit que RBO est une radio bretonne. De nombreux

auditeurs nous disent avoir l'impression qu'on leur a volé leur radio !

Deuxième point : Nous craignons que cette orientation n'entraîne à terme une importante baisse d'audience et, par voie de conséquence, la disparition de RBO. Disparition qui serait dangereuse pour le pluralisme de l'expression régionale, que ce soit dans le domaine culturel, économique, social ou politique.

Question : A qui incombe la responsabilité de la stratégie de la standardisation de l'antenne ? A la direction de Radio France qui depuis deux ans a adopté une attitude nettement « recentralisatrice », ou à la hiérarchie de RBO qui, pour le moins, coopère activement à la perte de personnalité de la station ?

Cette analyse est partagée par 70 % du personnel de RFBO, dont la totalité des journalistes et des techniciens. Parmi ces salariés, nombreux sont ceux qui ont participé à la création de la station. Ils craignent, si les orientations actuelles ne sont pas abandonnées, que de plus en plus d'auditeurs ne leur disent : « RBO, c'était ma-radio » !

Mots Croisés — Bretagne-Celtie

Problème n° 3

(quelques mots sont en breton)

HORIZONTALEMENT

I. Vient du breton si c'est un mollusque, du normand si c'est une interjection. — II. Non loin de Pontrieux ; Inventeur de l'alizarine (initiales). — III. Un des fondateurs de l'école de Pont-Aven (initiales) ; vides chez l'Ankou. — IV. Son matériel volant est entretenu à Dinard ; A perdu son complexe d'infériorité. — V. Ecriture celtique ; A une place dans le cœur de Viviane. — VI. Dans une partition d'Abélard ; Regroupées dans un osuaire. — VII. Tels certains volatiles de nos côtes. — VIII. Des Bretons en souffrent encore. — IX. De droite à gauche : on cherche parfois à la tromper ; Son pays l'est rarement par un Breton. — X. Peu de risques que l'UDB puisse le faire des voix bretonnes ; Pas toujours généreuse aux Bretons (abréviation). — XI. Epelée : près de Janzé ; On y trouve aussi Nantes et Saint-Nazaire.

VERTICALEMENT

1. A l'ouest de Plouha. — 2. Prêtre et savant gaulois ; Dans le cours de la Loire. — 3. Plus que d'autoroutes en

Bretagne (abréviation) ; Saint. — 4. Dénombrer nos évêchés ; Hébergea un célèbre Nantais. — 5. Lettres du Finistère ; Saint ; Résidence. — 6. Historien bretons (initiales inversées) ; A demi-breton, il fut Caërdal et Scantrel. — 7. Perpétuée par un édit de Nantes ; Tas de bois proche d'une rivière bretonne. — 8. Le contraire d'une HLM ; Entourée d'eau. — 9. N'est pour rien dans le sort de nos pères en mer. — 10. Rien à voir avec un dialecte gaélique ; Dans les armes de Nantes.

(Solution de mars, p. 26)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

Eugène GUILLEVIC, un poète...

Pour beaucoup, Guillevic est à l'origine du courant minimaliste que traverse depuis pas mal d'années la poésie contemporaine. A l'écriture — logarrhée qui noie le lecteur sous un déluge verbal à la fois surréaliste — pour ce qui concerne l'inintelligibilité — et romantique — pour ce qui est de l'épanchement auquel le poète s'y livre — Guillevic a toujours préféré de brefs textes au laconisme troublant, qui tentent de démêler le rapport entre nous et un monde qui se déroberait aux interrogations, un monde fait d'objets fuyants, hostiles, dont on ne perçoit pas l'intériorité :

*« Il y a beaucoup de vaisselle
Des morceaux blancs sur le
bois cassé
Des morceaux de bol, des mor-
ceaux d'assiette
Et quelques dents de mon en-
fant... ».*

Terraqué suivi d'Exécutoire,
Poésie-Gallimard (p. 233).

Le blanc typographique qui sépare les strophes brèves — distiques, tercets le plus souvent — a presque autant d'importance que les vers, car il invite à la méditation qui doit suivre chaque évocation :

*« Tant attendu que les granits
Ont eu le temps de s'effriter ».*
(op. cit., p. 64).

Langage pesé que celui-là, où rien ne semble laissé au hasard ou à l'improvisation, mais qui, par le faisceau d'interrogations qu'il soulève, autorise l'imagination à poursuivre la démarche du poème :

*« Les menhirs la nuit vont et
viennent
Et se grignotent ».*
(op. cit., p. 57).

Guillevic a, depuis longtemps, perdu son prénom, ce qui est un signe indiscutable de consécration ante-mortem. Thèses, traductions, expositions, lectures lui sont consacrées dans le monde entier. Cela n'ôte rien à la gentillesse du « vieux poète », comme il se nomme lui-même, quand il reçoit dans son appartement du 5^e arrondissement, à Paris, situé à peu de distance de l'hôpital du Val de Grâce où vient de mourir son exact contemporain, René Char.

Un vieil appartement parisien typique : pièces étroites aux plafonds élevés, haute fenêtre débouchant sur une perspective morose de toits hérissés d'antennes et un bureau encombré de feuillets, de revues, de médailles. Une armoire vitrée, sur les étagères de laquelle s'alignent en enfilade les œuvres complètes de Guillevic, sollicite l'attention. Quelques peintures et sculptures modernes décorent une pièce encombrée de tout un « fouillis de vieilles vieilleries ». Le poète, enfoncé dans son fauteuil, parle d'une voix rauque et rocailleuse, ferme, au débit mesuré. Rien à voir avec une célébrité hautaine qui attendrait les questions pour y répondre avec parcimonie. Mes interventions ne font que ponctuer sans vraiment les guider un propos généreux dont la mélodie sourde charme l'oreille de l'interlocuteur.

Pascal RANNOU

Itinéraire

Q : Votre géographie personnelle a été plutôt tourmentée...

R : En effet. Né à Carnac, j'ai ensuite suivi les affectations de mon père gendarme : Jeumont, dans le Nord, de 1909 à 1914, puis de nouveau le Morbihan, à Saint-Jean-Brévelay de 1914 à 1919, enfin Ferrette dans le Haut-Rhin, de 1919 à 1925. J'habite à Paris depuis cinquante ans.

Q : Vous dites que vous avez toujours été un « insulaire », un « étranger »... (1)

R : En Bretagne, on m'interdisait de parler la langue. Je ne l'ai donc pas apprise. Même chose dans le Nord, où le flamand me restait incompréhensible. Par contre, on n'a pas pu m'empêcher d'apprendre l'alsacien. J'ai peu écrit en alsacien, mais je le comprends parfaitement, comme l'allemand, bien sûr. J'ai dû être un des premiers à traduire Trackl (1), avant que tout le monde n'en parle. Mais le langage de la création n'a pu être pour moi que le français. C'était la langue de référence culturelle, une langue hiératique, comme je l'ai déjà dit (2) celle des fonctionnaires, des notables, des poètes... la langue de l'écriture. Au service militaire, à Besançon, j'entendais surtout de l'arabe.

Q : Ne peut-on pas expliquer en partie le laconisme de votre écriture par cette série de « bains linguistiques » en négatif, puisque vous ne compreniez pas ce qui se passait autour de vous ?

R : Peut-être... Mais j'ai été beaucoup influencé par Mallarmé et par Rimbaud. Seulement je ne suis pas un exalté, je suis plutôt terre à terre.

Q : Cette manière d'écrire est tout de même curieuse, à l'époque du délire surréaliste, puisque vos premiers textes datent des années trente.

R : Oui, j'ai écrit en réaction au surréalisme... Enfin, le mot « réaction » est peut-être un peu fort. J'ai toujours dit que j'étais un « sous-réaliste », quelqu'un qui essaie d'appréhender la réalité par dessous, par de dessus.

Q : « Un primitif qui n'accède qu'avec difficulté au langage », comme l'écrit Jean tortel ? (3)

R : A peu près.

Q : Mais comment expliquer cette parole presque proche de l'aphasie ?

R : Il y a l'influence de ma mère aussi... une mère très dure, castratrice, dirait-on aujourd'hui.

Q : On peut avoir l'impression que, dans votre poésie, les sons s'appellent sons : « su-reau » appelle « taureau » (4) « vaisselle » annonce « cervelle » (5), un peu comme dans les comptines où le sens est subordonné aux sonorités.

R : Pourtant, je n'écris jamais pour le son. J'écris avant tout ce que je ressens, et je le travaille. Je tâche d'expliquer tout ça en ce moment dans « Art poétique » que je mets au point. Bizarrement, je n'ai jamais eu l'impression d'écrire pour les enfants. Pourtant un éditeur scolaire vient encore de me demander une anthologie.

Q : Les élèves aiment bien « recréer » à partir de certains de vos textes les plus structurés, ceux qui ont une sorte de refrain.

R : Oui, il y en a au moins trois qui sont dans tous les manuels ou presque : « Le Menuisier » (6), « Douceur » (7) et « Recette »... Pour le « Menuisier » j'ai vu défiler des boulangers, des pharmaciens... A vrai dire, ça m'agace un peu. La poésie n'est pas simplement une question de structures.

Fréquentations

Q : Parmi vos contemporains les plus marquants, qui peut-on citer ? Char ?

R : Nous nous connaissons. Mais je ne suis pas épistolier et je ne répondais jamais à ses lettres, ce qui fait qu'il ne m'a plus écrit, pour finir. Je suis passé un jour dans le Lubéron, sans oser aller le voir, car on me disait qu'il envoyait promener tout le monde. C'était quelqu'un d'assez farou-

...un Breton

Photo J. Robert. NRF



che...Ponge habite à cinq minutes d'ici, c'est un ami, comme Frénaud, Tardieu, Tortel (*d'autres poètes*), qui commencent à prendre de l'âge, et moi aussi.

Q: Et Camus ?

R: Je n'aime pas trop. Je pense qu'il vieillira vite. C'était quelqu'un d'assez suffisant, surtout au faite de sa gloire.

Q: Etienne a récemment conté ses déboires avec Paulhan (8*). Qu'en était-il pour vous ?

R: Paulhan était un homme diabolique et remarquablement intelligent. Il avait l'habitude de tester les gens en leur proposant des conseils abracadabrants. S'ils les suivaient, cela suffisait à Paulhan pour qu'il les prenne pour des imbéciles. Avec moi, ça n'a jamais marché. Mes racines maritimes et paysannes ont fait que je suis resté rétif. D'ailleurs, il ne tenait pas trop à me publier. Je l'ai été grâce à Marcel Arland (9*) et aussi grâce au soutien plus curieux de Drieu-la-Rochelle (10*)... Ionesco est un bon copain, bien que le fantastique et moi... Et bien que je n'aie longtemps été pour lui qu'un stalinien.

Aujourd'hui

Q: Quels sont vos projets, vos travaux en cours ?

R: Mettre au point de nouvelles suites de poèmes, écrire et traduire. Je suis sans doute connu autant comme traducteur que comme poète dans certains pays, notamment en Hongrie, où on m'a fêté l'an passé pour mon 80^e anniversaire. J'ai traduit de l'allemand, de l'arabe, du portugais. Je travaille souvent avec l'auteur, comme Somlyo ou Gustafsson, le Suédois, qui connaissent le français mais ne sauraient pas forcément trouver d'équivalent poétique. En ce moment, je traduis une poétesse koweïtienne très lyrique. Elle compare Nasser au Christ. Il paraît que je suis le poète français contemporain le plus traduit dans le monde arabe. Ça m'étonne toujours, quand on sait le côté un peu emphatique, plein d'épanchement, de la poésie arabe.

Q: Les médias vous accaparent-ils ?

R: Pas tellement, on ne fait pas grand-chose pour la poésie. Je n'expédie plus mes bouquins à Pivrot. Ça ne l'intéresse pas, paraît-il. Il a dû me solliciter une fois vers 1975, quand j'avais reçu le grand prix de la ville de Nice. Mais c'était avant le succès d'« Apostrophes ». Senghor me pousse à le rejoindre à l'Académie. Mais je n'ai pas besoin d'un habit vert.

Q: Les prix littéraires sont-ils importants, à vos yeux ?

R: Les 150 millions de centimes du Nobel ne sont pas négligeables. Octavio Paz (11*) l'aura un de ces jours, il accapare tout en ce moment. Il a du talent, et c'est aussi un essayiste, ce qui est plus qu'un simple poète. Je suis président de l'Académie Mallarmé, qui couronne chaque année un poète assez connu, mais jeune : une cinquantaine d'années.

Q: Politiquement, où en êtes-vous ?

R: J'ai quitté le PC après l'affaire de l'Afghanistan, il y a sept ans, mais je ne militais plus depuis longtemps. On m'a contacté pour soutenir Lajoinie, mais je n'ai pas encore fait mon choix.

Q: Que pensez-vous de la tentative de Juquin ?

R: C'est sympathique, mais sans grand avenir, me semble-t-il. Pourquoi pas Mitterrand ? On verra. Je ne suis pas décidé.

Poésie

Q: Quel est celui de vos ouvrages que vous retiendriez ?

R: Aucun... Je crois que je les aime tous, même les derniers : **Inclus**, **Evier**, autant que **Terraqué**.

Q: Pas de regret, de reniement ?

R: Je n'écirai plus de sonnet (12*) Mais certains sont bons : « L'école publique », par exemple.

Q: Quel est le critique de votre œuvre que vous préférez ?

R: Il y a Richard (13*) mais il a les défauts de la critique bachelardienne : c'est thématique. Il faudrait plus tenir compte de la prosodie, de la métrique, s'attacher au concret du texte. Je dis cela sans être spécialement linguiste : Frénaud m'a traité d'inculte parce que je ne connaissais pas Benvéniste ! Autrement, Tortel c'est très bien, ainsi qu'Onimus, Munier, Gaubert, Pierrot, Gleizes et beaucoup d'autres comme J.P. Le Dantec. La revue *Sud* m'a consacré un numéro, mais je n'ai pas eu le temps de tout lire. Le premier « Seghers », de Pierre Daix, était discutable.

Q: Un certain nombre de travaux universitaires vous ont été consacrés.

R: Oui, je n'ai pas eu le temps de lire toutes les maîtrises. J'ai entamé un jour la lecture d'une thèse de linguistique, je n'y air rien compris. Je ne suis pas arrivé non plus au bout de la thèse la plus touchante, je n'arrive pas à en lire plus de vingt pages sans qu'elle m'arrache des larmes... Elle a été écrite par un aveugle qui dit avoir connu le monde grâce à ma poésie.

Q: C'est curieux, Jean Tortel évoque la fréquence des « métaphores tactiles » dans votre œuvre...

R: Il y a une raison bien simple à cela. Je souffre d'une mauvaise vue et d'une rhinite atrophique qui m'ôte le sens de l'odorat à 85 % et celui du goût à 50 %. Il ne me reste plus grand-chose : le toucher...

Q: Le mot de « métaphore » est d'ailleurs curieux, vous concernant...

R: Oui, il n'y en a pas, dans ce que j'écris. Senghor me dit toujours : « Mais si, il y a des images, là-dedans »... Mais images et métaphore, c'est la même chose, non ? Je n'ai jamais été très fort en rhétorique.

Q: Chacun de vos poèmes, ou presque, contient quand même une énigme...

R: Ou, une dimension elliptique, sûrement. Mais est-ce que ça suffit pour faire une image ?

Q: Comment écrivez-vous ?

R: Je combine plusieurs projets. En ce moment j'ai deux séries de deux cents pièces chacune environ : cet **Art poétique**, dédié à La Fontaine, et une autre qui s'intitule **Le Chant**. Ils ne sont pas finis, ce qui ne m'empêche pas d'écrire d'autres poèmes individuels... Certains restent longtemps dans mes archives avant d'atterrir à la corbeille, pour certains. Mon épouse a un jugement très sûr. Je m'en remets souvent à elle pour décider.

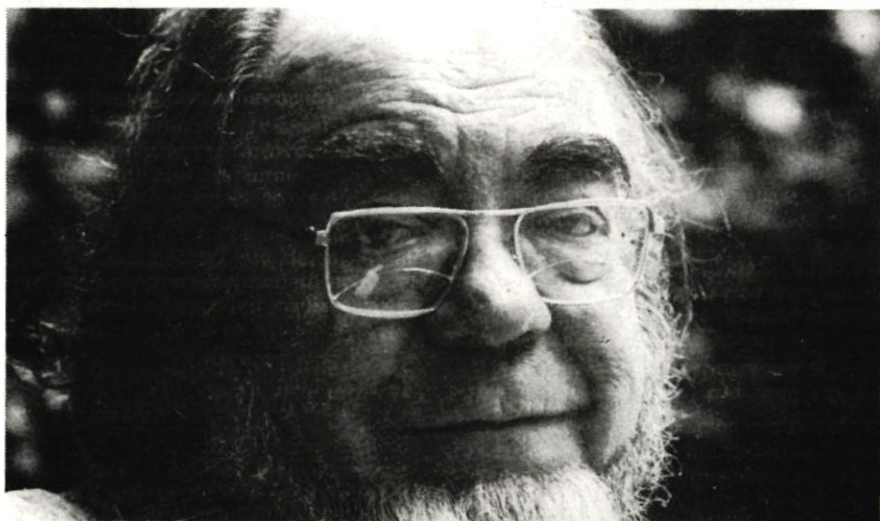
Q: Quels conseils donneriez-vous à un jeune poète ?

R: Travail et patience.

La Bretagne

Q: Que vous est-il resté de la Bretagne ?

R: Mon paysage intérieur est breton. C'est Carnac, la mer, les rochers. Ceux de **Terraqué**, qui ont disparu d'ailleurs, pour



laisser place à un port de plaisance. La Bretagne a connu des mutations économiques importantes. Les navires-usines d'aujourd'hui ont supprimé des tas de métiers intermédiaires, à Groix par exemple. Les industries locales disparaissent.

Q : Comment expliquer qu'aucun intellectuel progressiste n'ait jamais pris fait et cause pour la langue bretonne, qui est pourtant — ou l'a été — la langue du peuple ?

R : Je ne sais pas... A vrai dire, je ne m'en suis pas rendu compte. J'étais loin. Après, j'ai signé les pétitions.

Q : De qui venait l'initiative de traduire *Encoches* (14*) en breton ?

R : De Ruben Melik qui travaillait à Europe. C'est Hélias qui l'a traduit, alors qu'il n'était pas encore célèbre, c'était juste avant le *Cheval d'Orgueil*.

Q : Pourquoi n'y avoir pas pensé avant ?

R : L'initiative, en ce domaine, doit venir du traducteur. Quand je traduis, je choisis mes textes en fonction de ce que j'y trouve. Mais ce n'est pas au poète d'imposer ses textes au traducteur.

Q : Accepteriez-vous d'être de nouveau traduit en breton ?

R : Bien sûr !

Q : Quels sont les poètes bretons qui vous paraissent intéressants ?

R : Il y a toujours Le Men, qui s'est un peu discipliné, c'était un peu prolix, au début ; Keineg, qui me rend visite à chacun de ses retours d'Amérique, Le Gouic, Le Quintrec, Denise Le Dantec... Ce sont des poètes, ces gens-là. Hélias, bien sûr, avec qui j'ai tourné un film dans les menhirs du Mennec à Carnac, il y a quinze ans. Il y a Serge Thébaud.

Q : On dit parfois que Le Gouic s'inspire de vous...

R : Et je réponds alors que Guillevic rime avec Le Gouic, mais que ça s'arrête là.

Q : Politiquement, comment voyez-vous la Bretagne ?

R : Je suis pour une Bretagne auto-

nome. Culturellement, et aussi un peu politiquement. Je ne crois pas en l'indépendance. C'est un trop petit pays. Pareil pour la Corse. Certains petits pays comme la Tunisie ont déjà du mal à s'en tirer.

J'ai été invité, l'an passé, à Carnac, pour faire une lecture dans les menhirs, par le maire Bonnet, qui m'a accueilli très chaleureusement dans sa mairie. Et au moment de commencer la lecture, pfuit ! Le vent s'en est mêlé, tous les feuillets se sont envolés... Les éléments étaient avec nous...

(Propos recueillis à Paris, par Pascal Rannou, le 5 mars 1988).

*Index des auteurs cités

Arland Marcel (1899). Romancier, prix Goncourt 1929, il se prononça contre la reprise de la NRF (Nouvelle revue française) par Drieu La Rochelle en 1940. Co-directeur avec Paulhan de la NRF, puis directeur jusque dans les années 70.

Char René (1907-1987). Poète, après avoir appartenu à la deuxième génération surréaliste (*Le Marteau sans maître*, 1934), il développe après guerre une œuvre solitaire marquée par un idéal de vigilance et d'ascétisme (*Fureur et mystère*, 1948).

Drieu La Rochelle Pierre (1893-1945). Romancier, zélé du fascisme et collaborateur, il se suicida.

Etiemble René, né en 1909, sinologue et polémiste, rend célèbre par sa critique du « français » (1964) et sa dénonciation du mythe de Rimbaud (1952).

Frenaud André, né en 1907. Poète, auteur d'*Il n'y a pas de paradis* (1962) et de textes marqués par une quête à la fois matérielle et mystique.

Gustaffson Lars, né en 1936, près de Stockholm, poète et romancier suédois : *La patrie souterraine* (1973), *La mort d'un apiculteur* (1982).

Hélias Pierre-Jakez : l'écrivain régionaliste est aussi l'auteur des poèmes visionnaires de *Maner Kuz* (manoir secret, 1964) et *Ar Men Du* (La pierre noire, 1976).

Art poétique

(extrait)

Enchanter d'autres que toi
Pour les aider
A s'y mettre
Pour changer ce monde
Dans le sens
Que dit le chant,
Vers la hauteur qu'il annonce,
Vers l'horizon qu'il montre,
Un horizon
Au plus fort de la possession
De lui-même par lui.

9 octobre 1985

Keineg Paol, né en 1944, héraut de la poésie bretonne militante des années soixante-soixante dix avec *Le poème du pays qui a faim* (1964) et bien d'autres recueils.

Le Gouic Gérard, né en 1937, poète quimpérois auteur du triptyque *Poème pour trois âges de l'eau* (cf le Peuple Breton n° 287).

Le Men Yvon, né en 1953, poète à l'état sauvage, selon Ch. Le Quintrec, « Yvon le Magnétique » selon P.H. Roudaut, auteur entre autres de *Vie, en espoir de cause, Dis, c'est comment la terre ?...*

Le Quintrec Charles, né en 1926, ancien chroniqueur littéraire à « Ouest-France », poète, romancier, auteur des *Noces de la terre*.

Melik Ruben, poète français d'origine arménienne qui dirigea la collection de poésie « La petite sirène » aux Editeurs Français Réunis.

Paulhan Jean (1884-1968), directeur de la NRF, de 1925 à 1940 et de 1952 à 1968, il fut l'émence grise de la littérature française contemporaine.

Paz Octavio, né en 1907, poète et essayiste mexicain, auteur de *Liberté sur parole* (1964).

Ponge Francis, né en 1899, poète attaché, comme Guillevic, à la découverte des objets dans ce que leur fausse familiarité cache de mystérieux. Mais Ponge est de connivence avec les choses, alors que Guillevic s'en méfie.

Tardieu Jean, né en 1903, poète, dramaturge et humoriste, auteur du *Fléuve caché* (1933) et des *Œuvres complètes du professeur Froepel* (1977) qui contiennent la célèbre « Comédie de langage ».

Thébaud Serge, jeune poète morbihannais, animateur de la revue *Ar Men*.

Tortel Jean, né en 1904, poète et biographe de Guillevic.

Trakl Georg (1887-1914), poète maudit, autrichien, drogué et amant incestueux de sa sœur, auteur de textes hermétiques et tourmentés.

Senghor Léopold Sédar (né en 1906). Ancien président du Sénégal, académicien, initiateur de la « négritude » en poésie, avec Aimé Césaire.

Somlyo György, né en 1920, en Hongrie, poète, membre correspondant de l'Académie Mallarmé. Quatre fois lauréat du prix Attila Jozsef. *Souvenirs du présent* (1965) et *Contrefables* (1974) ont paru en France.

CENSURE A MORLAIX

Une action éducative censurée par « Le Télégramme ! »

Au départ, une agrégée de lettres, enseignante à Morlaix, Françoise Porcher-Le Bars, qui s'interroge sur la finalité de son professorat et met en question son rôle d'éducateur :

« Si l'école doit former les élèves à un métier, elle doit les préparer à tous les aspects de leur vie future, leur donner une méthode d'information et d'action leur permettant de se situer dans le temps et l'espace, de recevoir d'une façon critique les informations véhiculées par les médias, de comprendre le fonctionnement des sociétés afin d'éviter la passivité et la manipulation ».

C'est dans cet esprit qu'elle envisage pour la rentrée scolaire 1985, un Projet d'action éducative (PAE), intitulé « **Regards de collégiens sur la justice** ». Accepté et subventionné par l'Inspection académique et le rectorat de Rennes, « le PAE fut l'occasion de débats avec des représentants de la hiérarchie judiciaire. Suscitèrent également la réflexion, l'étude de quelques œuvres, Voltaire, Hugo, Albertine Sarrazin, Soljenitsyne, de caricaturistes tels Daumier, des témoignages de Guy Gilbert, de Gilles Perrault (l'auteur du « **Pull over rouge** »), l'analyse de quelques chanteurs, Bob Dylan, Renaud, de quelques grandes affaires judiciaires, le Courrier de Lyon, Dreyfus, Marie Besnard, Gabrielle Russier, du film « **Brubaker** » de Stuart Rosenberg. L'écoute d'une série d'émissions télévisées produites sur Antenne 2 par le ministère de la Justice permit aussi de découvrir l'évolution du système ou des idées. L'approche concrète, vivante de la justice, ce fut également la découverte du palais de justice, du fonctionnement des audiences qui n'ont pas manqué d'impressionner les élèves, même si les affaires jugées furent relativement simples et répétitives ».

« Mais le point le plus original et sans doute le plus riche, reste la correspondance des élèves avec un détenu », ex-condamné à mort grâcié en 1981. « L'identité du détenu (...) ainsi que le lieu de la détention ont été volontairement cachés aux adolescents encore mineurs, qui conservaient eux aussi leur anonymat (...). Ses interlocuteurs sont vingt-cinq adolescents dont les âges varient de quatorze à seize ans. Issus de milieux divers : ouvriers, employés, fonctionnaires dont trois militaires, commerçants, ingénieurs, médecins — ces derniers représentaient une toute petite minorité — ils constituent une classe « **ordinaire** ».

Là devaient commencer les ennuis pour Françoise, comme elle s'en explique dans le livre qui est né de cette expérience exceptionnelle.

« Si le projet rencontra d'emblée un accueil favorable, il n'en fut pas de même pour la correspondance avec un condamné. Quelles qu'aient été la person-

nalité ou l'histoire de ce dernier, il n'aurait pu en être autrement, semble-t-il (...) des obstacles institutionnels, des blocages apparaissent devant un sujet jugé trop brûlant, équivoque, tabou ». Le directeur du « **Télégramme de Brest** », M. Jean-Pierre Coudurier, refuse sa collaboration et dénonce le laxisme de l'administration dans un courrier de novembre 1985. Un directeur de prison taxe le projet de « **mal-sain** » et censure la correspondance avec un premier détenu condamné à perpétuité, lui aussi, Frédéric. Les responsables de l'Education nationale invitent l'enseignante à la prudence.

En dépit de tout, bravant l'immobilisme, Françoise obtient les autorisations administratives nécessaires et le contact est établi, en novembre 1985, entre la classe et Philippe Maurice, « condamné à mort en 1980 et dont la peine a été commuée en prison à perpétuité en mai 1981. Philippe, qui avait déjà purgé deux ans de prison avant son arrestation, en décembre 1979, entame, en 1988, sa neuvième année de détention » et est âgé de trente-deux ans.

Cette initiative personnelle, qui déborde le cadre éducatif habituel de l'école, heurtait de front deux tabous tenaces de nos sociétés occidentales, où l'Ordre, sous toutes ses formes, demeure la valeur de référence. Le tabou de l'univers carcéral, tout d'abord, laissé aux compétences de quelques « spécialistes » et objet des enjeux politiques les plus vils, particulièrement à l'approche d'échéances électorales. Le tabou de l'enfance et de son cadre éducatif, aussi, trop souvent circonscrit à l'unique tâche de la formation professionnelle quand le besoin d'information s'exprime chez tant de jeunes adolescents. Confronter ces deux univers, le premier synonyme de violence, le second d'innocence, ne pouvait que choquer les « **bonnes âmes** » trop soucieuses de la « **santé morale** » de nos chérubins, mais surtout trop attachées à une hiérarchie des valeurs qui place l'ordre au sommet et leur assure réussite sociale, tranquillité et respectabilité.



Mais cette hypocrisie mise en évidence ne nous empêchera pas de nous interroger sur le risque réel d'une « manipulation » de jeunes adolescents par un grand criminel qui aurait eu beau jeu de noircir le tableau de sa vie de détenu pour mieux éclipser son passé et ses responsabilités. On se dit que derrière le cas judiciaire Philippe Maurice, il y a ce policier, marié et père de famille, mort, dont la voix s'est tue à jamais. Et puis, il y a son meurtrier, ex-condamné à mort que la grâce providentielle d'un président de la République fraîchement élu a sauvé de la guillotine, lui permettant de s'expliquer, de faire entendre sa voix par-delà même les murs de sa prison. Cette injustice-là, entre celui qui est encore et celui qui n'est plus, est la première de toutes et ne peut s'oublier.

Exposés aux dangers d'un échange réciproque et des sentiments divers qu'il peut éveiller, de jeunes adolescents sauraient-ils s'en souvenir ?

La pratique nous aura révélé que oui. Canalisé par une enseignante soucieuse de « susciter l'esprit critique, le débat contradictoire », le « vouloir comprendre » présent dès les premières lettres des élèves, n'aura jamais dévié vers une compréhension de l'acte, moins encore une absolue du criminel. Pourtant, il y a cette découverte qui nous émeut et nous dérange tout autant que ces adolescents. Où l'on découvre qu'un grand criminel, fût-il un meurtrier, est fait de chair et de sang et peut exprimer des sentiments semblables aux nôtres.

« Pendant longtemps, nous l'avons associé à l'image traditionnelle du prisonnier : rustre, agressif, insensible, violent même, pris au fil de la correspondance, tu nous es apparu humain, fragile, mais actif ». Frédie et Marie-Lucile.

C'est pourtant bien Marie-Lucile qui reconnaîtra au terme de la correspondance : « *quelle image ai-je de toi Philippe ? (...)* Une image tout à fait différente mais peut-être un peu trop idéalisée ».

Un meurtrier peut être banalement humain. Cette révélation-là nous dérange, comme nous dérange la remarquable lucidité dont témoigne Philippe Maurice face au monde qui lui est imposé et dont l'inefficacité chronique dans sa fonction de « réparation sociale » nous est confirmée en quelques mots forts qu'on devine longuement réfléchis :

« Le problème de la prison, comme de toute administration, c'est qu'une machine administrative doit traiter de problèmes humains ».

« Maintenant, j'essaie de comprendre avant de juger ».

Cette phrase, extraite de la dernière lettre d'Alban à Philippe Maurice, au terme de l'année scolaire qui marque aussi la fin de la correspondance, pourrait résumer à elle-seule le bilan de six mois d'un PAE hors-« normes » mais ô combien enrichissant pour les vingt-cinq élèves de cette

classe de troisième de Morlaix. Et là était-ce, ne l'oublions pas, l'objectif initial de Françoise Porcher-Le Bars.

Ayant pu pénétrer l'un des rouages essentiels de nos sociétés de droit, ces jeunes auront abandonné une attitude faite de présupposés pour se poser des questions très concrètes et se forger un jugement personnel, nourri aux sources d'information les plus diverses, souvent contradictoires.

Futurs citoyens lucides et responsables, ils n'ignorent plus que la société, notion faussement abstraite, n'a que le visage que lui donnent les hommes, au gré de leurs ambitions, de leurs rivalités et des conflits qu'elles génèrent et qui les alimentent tout à la fois.

L'affaire dans l'affaire

En mars 1988, à la sortie chez l'éditeur **Syros**, de l'ouvrage qui rend compte de cet échange unique, **Ouest France** a parfaitement joué le jeu de l'information et couvert l'événement avec l'honnêteté qu'on est en droit d'attendre de tout organe de presse, indépendamment de son orientation ou de sa philosophie. Des quotidiens parisiens aux sensibilités diverses, tels **« Le Monde »**, **« Libération »** et **« La Croix »**, ont eux aussi rendu compte de la sortie de ce livre, lui réservant un accueil favorable en des termes parfois élogieux.

Aussi, la censure exercée par **« Le Télégramme de Brest »** n'en apparaît que plus flagrante et absurde. Elle se manifeste pour la première fois en novembre 1985, dans un courrier signé Jean-Pierre Coudurier, directeur du journal, et dont nous reproduisons ici un extrait... pas

Le 16 novembre 1985, Jean-Pierre Coudurier, directeur du **Télégramme de Brest** écrivait à Porcher, professeur au collège du Château : « Notre journal ne participera pas à votre entreprise d'action éducative. Votre projet de pousser des collégiens à entretenir des relations suivies avec un détenu à perpétuité me paraît dangereux pour leur santé morale. Je suis d'ailleurs surpris que l'administration tolère qu'un enseignant prenne ainsi le risque de compromettre l'équilibre psychologique des jeunes enfants qui lui sont confiés ».

piqué des vers ! Deux années ont passé et, fort logiquement mais tout aussi stupidement, la sortie de l'ouvrage **« 25 collégiens et un condamné à mort »** a été tue aux lecteurs du **« Télégramme »**. On notera que le journal s'est payé le luxe de refuser une publicité payante, fait rarissime dans la presse française, aux Editions **Syros** et à **Euromarché-Morlaix** qui organisait une vente-signatures avec l'auteur, le 19 mars dernier.

Comment justifier une attitude aussi aberrante ?... Du moins, peut-on tenter de l'expliquer.

Nous savions déjà, depuis Joseph Martray et l'époque glorieuse du **CELIB**, que M. Coudurier trouve la gastronomie typiquement bretonne fort peu à son goût. Nous en savons quelque chose... ! D'évidence, la nourriture de l'univers carcéral lui semble tout aussi indigeste. On le comprendra... Toutefois, un journaliste digne

de ce nom se doit-il d'inverser les rôles et peut-il s'ériger en censeur ?

Drapé dans sa dignité de bon aloi, M. Coudurier se fait le gardien d'une certaine morale bourgeoise. Hier encore, cette expression pouvait paraître désuète. Elle trouve, aujourd'hui, avec le directeur du **« Télégramme »** une nouvelle jeunesse. Cachez ce tabou que je ne saurais voir... !

La leçon de morale est d'autant plus difficile à avaler qu'elle nous vient d'un organe de presse qu'on sait l'héritier de **« La Dépêche de Brest »**, journal qui se distingua le Jour de la Libération de Morlaix par la publication d'un article de propagande allemande. En ce mois d'août 1944, le directeur général et rédacteur en chef du journal s'appelaient Marcel Coudurier, d'une famille qui règne sans partage, depuis trois générations, sur la presse finistérienne.

« Mais cela, c'est une autre histoire... »

Jul GUEGUEN

Bardamu et la culture bretonne - Une autre époque !

EDITION SPECIALE

La Dépêche

LEZARD 23 juin 1941 de Brest 30 ans & de l'Ouest

Du cercle arctique à la Mer Noire
s'engage la plus grande bataille de l'histoire

Ce régime (le bolchevisme) n'a amené dans tous les pays que le chaos, la misère et la faim.

La tâche de l'armée allemande est d'assurer la sécurité de l'Europe et de sauver le monde.

Publication de l'édition

Publication de l'édition

Publiées en 1978 par Charles Le Quintrec, « Les grandes heures littéraires de Bretagne » n'échappent évidemment pas à la loi du genre, qui veut que la sélection proposée par l'auteur ne fasse pas l'unanimité, certaines présences pouvant paraître injustifiées comparées à certaines absences (parmi lesquelles on remarque notamment celles de Jean Grenier, Noël Devaux et Jean Sullivan, pour s'en tenir à la période contemporaine).

Ainsi en est-il probablement de la place réservée au très dérangeant Louis Ferdinand Céline, tant il est vrai qu'à la lumière de l'évangile selon saint Pascal Rannou, on voit mal le rôle qui pourrait revenir au docteur Destouches dans les lettres bretonnes.

Certes, un Destouches venu de Normandie avait bien fait souche en Bretagne dès le 18^e siècle, dont l'auteur du « Voyage au bout de la nuit » était le descendant direct (l'œuvre de son grand-père Auguste, né à Vannes, en 1835, fut même citée dans un ouvrage consacré à des « Petits poètes bretons »).

D'autre part, c'est de sa grand-mère maternelle Céline Guillou, une Bretonne de Paris, qu'il tenait son fameux pseudonyme.

On sait aussi qu'il se maria à Quintin, qu'il fit des études médicales à Rennes, où il exerça quelque temps, qu'il eut une maison à Saint-Malo, ville qu'il aimait peut-être plus que toute autre, et qu'il attribuait volontiers à ses origines celte de caractère débordant

de son imagination créatrice.

Pourtant, c'est sans doute ailleurs qu'il faut chercher l'élément susceptible d'emporter notre conviction : relatait en avril 1943 dans son journal, récemment réédité en « Livre de poche-biblio », un petit déjeuner chez Morand, l'écrivain Ernst Jünger, que son rôle d'officier de l'armée allemande n'empêchait pas de fréquenter assidûment les salons parisiens, écrivait notamment ceci :

« Le docteur X... (il s'agit de Céline) alors nous parla de sa pratique, qui semble se distinguer par une accumulation de cas sinistres.

Du reste, il est breton — ce qui confirme ma première impression, qu'il est un homme de l'âge de pierre ».

Nous voilà donc définitivement éclairés, car ne pouvant soupçonner cet aristocrate des lettres de la moindre malveillance, il nous faut bien admettre que le propos visait simplement à souligner la pérennité de notre culture...

Mikaël ERWAN



SELAOÛIT

DISQUES

BOEST AN DIAOUL : « L'accordéon en Pays de Gavotte » (Coproduct par Anche Libre, 105 pl. Salvador Allende, 91.000 Evry et Dastum, BP 164, 22600 Loudéac).

L'accordéon diatonique est décidément à l'honneur par les temps qui courent. Le mois dernier, je vous parlai du disque que lui a consacré Étienne Grandjean.

Et voici que sort un livre-cassette dont le titre, « Boest an Diaoul » cerne sans ambiguïté l'objet du délit : la boîte du diable ! Autrement dit l'accordéon que le clergé breton a eu beaucoup de mal à accepter parce qu'il introduisait en Bretagne des danses en couple dites encore « Dans kof a kof » (ventre à ventre !), « qui autorisaient bien entendu les attitudes les plus licencieuses ». Me croirez-vous si je vous dis que cela est même allé jusqu'à l'excommunication !

Jean Prigent, accordéoniste de Saint-Goazec, s'en souvient et le raconte dans le livre qui accompagne la cassette.

Un petit livre, riche en renseignements, documents et photographies de toutes sortes, et qui remplit parfaitement son objectif : « replacer l'accordéon diatonique dans son contexte historique et social, en mettant en relief le rôle primordial qu'il a joué dans toute la première moitié de notre siècle ».

Les accordéonistes y trouveront en outre de nombreuses tablatures et partitions, transcriptions du répertoire du Pays de Gavotte, qui comprend l'ancien évêché du Pays de Cornouaille, le nord du Pays Vannetais et une petite partie du Pays Léonard.

La cassette reprend donc les morceaux retranscrits sur le livret : il s'agit d'une sélection d'airs et de musiciens différents destinée « à donner une image aussi vaste et représentative que possible des styles de gavottes rencontrés ». On y trouve aussi bien des accordéonistes professionnels que des musiciens « dont la notoriété n'a jamais dépassé le cadre familial ».

Même si les enregistrements ont quelquefois été réalisés dans des conditions difficiles « au cours d'un fest noz ou dans l'arrière-salle d'un bistrot », l'ensemble est de qualité.

Tout ce travail d'écriture et de collage est dû à Bernard Lasbleiz, lui-même accordéoniste, qui a été aidé pour les partitions et tablatures, par Jean-Michel Corgeron.

Le livre et la cassette sont non seulement complémentaires mais aussi indissociables : on peut les commander au prix de 120 F, à Anche Libre ou à Dastum (adresses ci-dessus).

MELAINE : « Melaine » (CDPE, réf. 835 1431, distribution Polygram).

Melaine Favennec, bien sûr, vous

connaissez. Vous vous souvenez du violoniste fou de Diaouled ar Menez, qui faisait danser les foules, au Golloc et ailleurs. Curieux parcours que le sien.

Parti du folk celtique au moment où celui-ci avait le vent — et la mode — en poupe, pilier, avec quelques autres de la coopérative Nevenoe, Melaine Favennec a choisi de se consacrer à la poésie, au chant et d'explorer de multiples voies musicales.

Dans « Chantres et toutes les Bretagnes », André Georges Hamon écrivait déjà : « Musicien sensible, séduisant, Favennec s'est toujours inscrit dans une tradition en évolution. Dans une chanson peu ordinaire qui fait aussi bien la place à la recherche du Pibroc'h qu'aux jeux ludiques de l'écriture ».

Voilà bien résumé un Melaine Favennec qui, tout comme Servat ou Dan ar Bras, entend bien être un Breton qui chante plutôt qu'un chanteur breton.

Cela explique pourquoi il a choisi de s'appeler désormais Melaine et laissé tomber Favennec. C'est qu'il voudrait bien franchir la barrière de mépris qui sanctionne à nouveau tout ce qui, vu de Paris, apparaît par trop « bretonnant »...

La partie n'est certes pas gagnée d'avance, même si son nouvel album, sorti depuis peu, mériterait de figurer, comme



l'a écrit un journaliste, au palmarès d'un « hit-parade intelligent ».

Ce 33 tours surprendra sans doute plus d'un fan (!) de Melaine Favennec. C'est que sa musique a beaucoup évolué depuis les « Chansons simples et chants de longue haleine » parues chez Nevenoe.

Elle se balade aujourd'hui à la lisière du funk et du jazz, et les cuivres, qui y occupent une place importante, créent une chaude ambiance. Il faut dire que le fameux saxophoniste d'Anche Too Cool Duo se trouve, avec d'autres, aux côtés de Melaine.

Et si la première écoute peut effectivement étonner, on se laisse peu à peu prendre au climat particulier du mystérieux troubadour de la « ville glauque aux yeux d'étaï » (1).

Mais si l'on reste insensible à l'orchestration, on ne peut qu'admirer la qualité du travail accompli et apprécier la finesse des textes riches du poète, sa « musique des mots », et sa voix.

Ce disque est la première production d'un nouveau label « CDPE », sur lequel je reviendrai.



STROBINELL : « Da livan hoc'h unan ! » (cassette autoproduite, à commander au 96.61.01.28).

Strobinell est un jeune groupe de la région de Saint-Brieuc. Un jeune groupe qui monte et s'est notamment distingué au Kan ar Bobl 86, dont il a remporté le premier prix à Lorient.

Surtout présent dans les festou-noz du Nord-Bretagne, le groupe ne néglige pas les prestations en concert : on a pu en particulier l'apprécier à la Gouel Broadel ar Brezhoneg de Carhaix, le mois dernier.

Strobinell est composé de cinq musiciens branchés... sur les instruments acoustiques qu'ils utilisent exclusivement : bombardes et biniou kozh bien sûr, mais aussi tin whistle, treujenn gaol, flûte traversière, flûte irlandaise et guitares folk.

Résultat : un son d'autant plus efficace qu'il est dépouillé.

Leur cassette autoproduite « Da livan hoc'h unan ! » donne une large idée de ce dont est capable le groupe. Et même si ma préférence va aux mélodies telles que « Enez Eusa » ou « Gwerziou Bro Gwened », l'ensemble est d'un très bon niveau.

Laissez-vous prendre au sortilège de Strobinell, vous ne le regretterez pas.

Pierre MORVAN

(1) Du titre d'une BD de François Bourgeon, où l'on peut voir évoluer Melaine Favennec.



Euroskol à Brest du 7 au 10 avril

C'est du 7 au 10 avril prochain, à Brest (parc de Penfeld) qu'aura lieu le grand rassemblement Euroskol.

Cette fête comportera trois volets : Eurojeux, Eurolangues et Eurofête.

Bien avant d'être une fête, Euroskol se veut un événement culturel. En effet, un tel rassemblement des écoles de langues des peuples d'Europe n'a jamais eu lieu et l'initiative sera à mettre à l'actif de Diwan.

Par ailleurs, les débats, les échanges, la confrontation d'idées sur le bilinguisme dans le cadre du colloque, l'impact médiatique, auront des effets les plus bénéfiques afin de conforter l'image de Diwan dans l'opinion.

En dépit des difficultés, Diwan ne veut pas baisser les bras. Ce rassemblement européen en est la meilleure preuve.

Programme simplifié

Judi 7 avril : 17 h-18 h : Cérémonie d'ouverture + descente de la rue Jean Jaurès + fresque vivante (drapeau européen place de la Liberté).

Vendredi 8 avril : 10 h-17 h : Compétitions sportives ; 21 h, concert Johnny Clegg.

Samedi 9 avril : 10 h-17 h : Compétitions sportives ; 14 h-19 h, scène ouverte, exposition scientifique ; 20 h 30, concert Breizh Europa : enregistrement public, 11 groupes ou chanteurs ; 0 h, fest noz vras : Bleizi Ruz, Y.F. Kemener.

Dimanche 10 avril : 10 h-17 h : Compétitions sportives ; 14 h-17 h, scène ouverte, exposition scientifique ; 17 h, remise des trophées ; 17 h 30, fest deiz avec Sonerien Du.

CBAP-BREST

Stages de danses et musique traditionnelles

● Accordéon diatonique, Yann Dour : 23/24 avril, le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. 4/5 juin, les deux jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

● Cornemuse, Jakez Pincet : 7 mai, de 14 h à 18 h ; 11 juin, de 14 h à 18 h.

● Danses traditionnelles : Samedi 24 avril, de 14 h à 18 h, danses de Loudéac ; dimanche 15 mai, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, danses de Haute-Bretagne (Pays du Coglais).

Ces stages s'adressent en principe aux non-débutants. Les inscriptions seront prises le mercredi précédant le stage au plus tard.

Renseignements et inscriptions : 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Kemmenadenn

KEAV a gemenn e vo dalc'het kamp 1988 e SKAER e Skol Sant Alan adalek ar merc'her da noz 20 betek ar sadorn 30 a viz Gouere da greisteiz.

Live ar berzhidi a zle bezan war-dro ur bloavezh-skol-studi, rak n'eus nemet brezhoneg e-pad ar staj. N'eo ket ur staj evit kregin gant ar yezh, met unan evit hec'h implijout e pep degouezh eus ar vuhez.

Evit kaout diskleriadurioù, skrivin da KEAV, 44 straed Jean Rameau, 29000 Kemper

En souscription

Ana-chroniques ou méditations d'un joueur d'hélicon, par Erwan Picard. Suite d'aphorismes. Auto-édité. Illustration de couverture, Branwenn. 188 pages. Jaquettes plastique. Format 15 x 22,5. Souscription ouverte jusqu'au 31 mai 1988 : 95 F port inclus, ensuite 109 F. (Règlement à A. Clarys, La Ville-Fief Auzan, 56800 Ploërmel).

du 26 mars
au 20 juin 1988

Exposition Michel Noury

Pendant près de trois mois, le musée de Pont-Aven accueille une grande rétrospective consacrée à l'œuvre du peintre nantais Michel Noury (1912-1986). Michel Noury a été un artiste de talent, au style coloré, joyeux, proche du naïf et toujours profondément inspiré par Nantes, le pays Nantais et la Bretagne.

Mais Michel Noury restera aussi, pour tous ceux qui l'ont connu, ce militant breton exemplaire qui aura été pendant plus de 50 ans une des voix parlant au nom du million de « malgré nous » de Loire-Atlantique, du million de Bretons auxquels depuis le 30 juin 1941 le décret Pétain-Laval dénie le droit de se dire Bretons. Venu au mouvement breton en 1932, Michel Noury n'aura cessé durant toute sa vie et jusqu'à ses dernières semaines, sur son lit d'hôpital, de se battre pour que justice soit enfin rendue aux habitants de la Loire-Atlantique.

Issu d'une très vieille famille nantaise, apparenté à Jules Verne comme à Laënnec, Michel Noury avait prêté, sur le champ de bataille de Saint-Aubin-du-Cornier, avant la guerre, le serment de servir la Bretagne toute sa vie et il aura tenu ce serment jusqu'au bout. En 1969, c'est lui qui créa notamment avec l'amiral Douguet et maître Fournis, conseiller général de Guéméné-Penfao, le comité « Nantes en Bretagne » dont il fut jusqu'au bout l'infatigable secrétaire.

En septembre 1973, il participait avec plusieurs centaines d'autres Nantais à la première manifestation de rue à Nantes contre les nouvelles institutions régionales qui allaient se mettre en place le 1^{er} janvier 1974 et consolider la division de la Bretagne. Il fut aussi, malgré le handicap dont il souffrait (à la suite d'une grave blessure reçue pendant les bombardements de Nantes en 1943), présent à chacune des 5 grandes marches qui eurent lieu pour l'unité administrative de la Bretagne, dont la dernière le 11 octobre 1981 qui réunit plus de 8.000 personnes dans les rues de Nantes.

A la découverte de la Haute-Bretagne

A l'université d'été de Haute-Bretagne, du 4 au 8 juillet.

Organisation : Ageace, Multi collectionneurs bretons, Aneit, Les écuries de La Renardaie, Carrefour de la Gallezie, Dastum, La Boueze, Dalc'homp Sonj.

Thèmes : Histoire, littérature, langue, gastronomie, économie, environnement.

Activités : Conférences, visites, veillées, exposition : caricatures des politiciens bretons, jeux traditionnels, équitation (les matinées des 6, 7, 8).

Renseignements et inscriptions : Ageace, Les Hairies, 35370 Etréles, tél. 99.96.64.71 (Programme détaillé à partir du 1^{er} juin). Inscriptions à la semaine, à la journée, à l'activité. Pension complète ou demi-pension.

Cours intensifs de breton de l'université de Haute-Bretagne à Rennes

Le « crash-course » bien connu de l'Université de Rennes-2/Haute-Bretagne se déroulera, cette année, du lundi 27 juin au samedi 2 juillet.

On sait que le cours est organisé selon les méthodes modernes d'acquisition du langage, alternant, pendant 8 heures par jour, grammaire, pratique et laboratoire.

Tous les niveaux d'acquisition sont assurés, depuis le niveau « débutant » jusqu'au niveau « supérieur » et les stagiaires sont rassemblés par petits groupes homogènes.

Le cours de breton de l'Université de Rennes-2/Haute-Bretagne est un service de formation continue.

Pour tous renseignements et inscriptions : SEFOCEPE, Université de Rennes-2/Haute-Bretagne, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 99.59.09.40.

Mots croisés

Solution du problème n° 2 Bretagne-Celtie

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	A	R	A	P	L	U	I	E	S
II	O		O	U	O			N	O	E
III	M	A	I	L	L	A	R	D		N
IV	M	G		T	O	L	A	R	D	S
V	E	R	E		N	A	V	E	T	
VI	R	E	S	N	A	I	S			L
VII	A	S	T	R	I	N	G	E	N	T
VIII	Y	S		O	S		E	V	A	
IX	E	E	R	L		M	A	R	G	E
X		E	B	E	N	E		A	U	A
XI	E	S	O		F	R	A	N	J	U

M.G. (Maodez Glandour)
N.F. (Noël du Fail)
L.T. (Louis Trochu)

LA JONQUE :

Un bombard amarré à babord ?

Concarneau le 29 février 1988

Yvon QUÉROUÉ

Maire-adjoint de Beuzec-Conq

à M. Le Directeur du « Peuple Breton »

J'ai la satisfaction de vous remercier d'avoir bien voulu ouvrir vos colonnes par trois fois sur le naufrage de la « Jonque », ainsi que M. Paul Guégueniat, pour la qualité et l'objectivité de ses articles, afin que la vérité et toute la lumière soient faites sur les nombreux mystères qui entourent cette affaire. Toute la famille Quéroué de Concarneau s'associe à ces remerciements et en particulier ma belle-sœur, épouse et maman de deux des cinq naufragés, qui a trouvé à travers le « Peuple Breton » un réconfort moral et psychologique (contrairement à une autre presse).

D'autre part, ayant pris connaissance du courrier du capitaine Latourette au nom de la Préfecture Maritime, suite au troisième article du « Peuple Breton », je tiens en toute objectivité à porter à votre connaissance mes remarques :

1. Il ne conteste pas les « trois pièces » à l'appui citées dans l'article.
2. Enfin, vos lecteurs doivent être complètement informés, même par la Marine.
3. Enfin, il parle de « douloureuse affaire ».
4. La Marine reconnaît que le container du bombard, non ouvert, est amarré à l'épave, mais il oublie de confirmer amarré à babord, alors que le bombard avant le naufrage a toujours été amarré à tribord (surprenant ? Qui l'a amarré de l'autre côté ?)

5. La distance de 60 miles entre l'épave et le « dinghy avec deux survivants » ou pour la Marine la « combinaison de survie » n'est pas impossible (un radeau de survie ne faisant pas du surplage) et il s'est écoulé plus de 70 h entre le naufrage et la découverte du dinghy, avec le vent et les courants aidant, 120 km parcourus sur la mer est une distance normale.

6. Qu'est devenu le deuxième radeau de survie, en sac celui-là, de la « Jonque » ?

En vous exprimant ma gratitude, veuillez trouver notre modeste contribution au « Peuple Breton ».

Gaspiller des voix ?

Malgré votre choix, dont je comprends les raisons, je ne compte pas voter pour Pierre Juquin : hors du PC, qu'il n'a malheureusement pas pu faire évoluer de l'intérieur, il ne représente plus guère que lui-même. Il me paraît donc inutile, voire risqué, de gaspiller des voix qui peuvent faire défaut au premier tour, pour convaincre ces indécis qui volent au secours de la victoire lorsqu'elle leur paraît

probable. (Entendu récemment : « Je ne comprends rien à la politique mais d'après les sondages, Mitterrand paraît le mieux placé. Je voterai donc pour lui »).

Et puis, comment croire que le stalinien centralisateur que Juquin n'a pu manquer d'être durant de longues années, même s'il est intellectuellement moins nul que Marchais et Lajoie (mais ce n'est pas un exploit), favoriserait l'autonomie des régions s'il avait quelque pouvoir en la matière ? Par contre, le déclarer sans risque peut lui apporter quelques voix : la preuve...

Quant à « Fanch Mitt. », il ne peut guère nous décevoir en ce domaine puisque nous savons déjà à quoi nous en tenir...

M.L.T.

Notre éditio montre que Juquin a pris des positions publiques et télévisées claires sur le plan des minorités de l'hexagone, sur le plan social et du désarmement. L'élection a deux tours, et marquer sa différence au 1^{er} tour nous paraît nécessaire à la fois pour le débat démocratique et pour l'avenir du combat breton.

Etre connu et reconnu..

Merci pour la réédition de l'ouvrage de Fanch Morvanou. Il s'agit là vraiment d'un ouvrage de référence.

Merci aussi pour vos articles intitulés « Peuples du monde », qui aident à se sentir si proches et si différents à la fois. Etre connu et reconnu des autres, c'est gagner en dignité. Cela permet à chacun de se sentir citoyen d'un monde en devenir et propose une alternative à l'uniformisation progressive de nos existences...

M.L.

Assez Le Pen !

J'ai suspendu mon abonnement au Nouvel Observateur il y a quelque temps pour cause d'abus de Le Pen. Si le feuilleton de PB n'est pas terminé, il vaut mieux pour vous ne pas m'expédier les numéros suivants. Vous risqueriez de perdre une lectrice... et Le Pen de gagner une élection.

Accorderez-vous la même place à Waechter ? Pas pour l'homme mais pour les idées ? Quoique, avec ce nom, on pourrait bien en faire un breton !

Ne pourriez-vous donner une traduction des pages en breton ? Tous les lecteurs ne peuvent pas lire ces pages je suppose, et ceux qui comme moi peinent dessus, aimeraient bien savoir si elles ont gagné.

Kenavo après la fin de la série.

H.C., Plouézec

Les pages en breton sont originales. C'est un de leurs intérêts. Nous pensons y mettre un vocabulaire de base mais pas les traduire. Plusieurs articles sont en « breton facile » pour inciter les débutants à lire, ainsi que les bretonnants « naturels ».

L'étude sur Le Pen et les médias se terminera le mois prochain.

CAMPAGNE D'AFFICHES...

VÉNÉRATION MITTERRAND



CHIRAC CHI MOU, TROU CHI DANS L'TROU



BARRE TABAC

PARCE QUE
JE VAIS FAIRE
UN TABAC,
JE VOUS
LE DIS!



AVEC JUJU

UNE NOUVELLE
MANIÈRE DE FAIRE
DE LA POLITIQUE!



LAJOI

NIE...



JEAN-MARIE LE PEN LE DROIT DE VOTE AUX BERGERS ALLEMANDS



**Abonnés
Nouveaux!**



Un magnifique cadeau!

- Vous vous abonnez au *Peuple Breton/Pobl Vreizh*.
- Ou vous abonnez un ami.

Vous recevrez **gratuitement** en retour un magnifique livre-agenda « Breizh 1988 » bilingue, de 110 pages, format 14,5 x 21,5 cm, avec un calendrier breton, 52 très belles photographies en couleurs de paysages et de monuments bretons du photographe Lan Sezny. Du château de Trecesson aux maisons anciennes de Vitré, en passant par le Pouldu, des fermes inconnues, des landes fleuries, chaque semaine de l'agenda est illustrée par un aspect inattendu et souvent splendide de la Bretagne.

Des événements de l'histoire bretonne sont signalés, au jour le jour et dans les deux langues, de la nais-

sance du peintre Mathurin Méheut au débarquement du duc Jean IV. **Valeur commerciale du cadeau: 56 F franco.**

Comment faire pour recevoir l'agenda ?

Il suffit de remplir le formulaire d'abonnement de la page 3 en ajoutant « abonnement nouveau ».

(On peut aussi se procurer l'agenda au prix commercial: PB, BP 301, 22304 Lannion).

Offre spéciale à nos abonnés: S'ils souhaitent recevoir **aussi** cet agenda bilingue de grande qualité, ils peuvent aussi passer commande auprès du journal, au prix de 27,40 F (frais de port inclus) en rappelant, si possible, le numéro qui figure sur la bande d'abonnement.

INDISPENSABLE

**Un petit livre
sur la langue
bretonne
enfin disponible**



Très bien accueilli à sa sortie, le livre de Fanch Morvannou, « Jeunesse d'une vieille langue », était **introuvable**, malgré une demande constante, tant en Bretagne qu'à l'étranger. Dans une nouvelle présentation et avec une mise au point événementielle, le voici à nouveau disponible.

En format de poche, le livre comporte 25 petits chapitres très clairs, qui font suite à une préface de Robert Lafont, le linguiste occitan bien connu.

Visions du breton

A partir de la situation de la Bretagne (« une vieille province ébranlée, plastic et marée noire », « P.J. Helias, chanteur aimable et sceptique d'un exotisme breton dont les réserves s'épuisent », « en feuilletant le florilège colonial Victor Hugo, Mérimée), l'auteur explique la situation du breton: « la source du discours colonial, la politique linguistique mise au point lors de la Révolution française ».

D'où vient le breton

Les origines du breton, les rapports entre le breton et le gaulois, les enseignements de la toponymie sont clairement évoqués.

Puis c'est l'histoire de la langue, l'abandon par une large partie des élites, les dialectes, la vocation unifiante du parler de Carhaix. On y apprend notamment qu'aux XVIII^e-XIX^e siècles, le paysan breton lisait beaucoup en breton. La question du Barzaz Breiz est bien évoquée à partir des travaux de Donatien Laurent.

Le breton n'est pas de trop

La production littéraire de l'entre-deux-guerres et d'après est bien présentée, de Gwalarn à Tanguy Malmanche, de Roparz Hémon au renouveau de l'après-guerre. « Le breton n'est pas de trop dans le monde et encore moins en Bretagne », conclut l'auteur, en argumentant son propos.

Précis, documenté, au-dessus des querelles, tonique, ce livre est à lire, relire, prêter, donner. Ceux qui ne l'auraient pas **peuvent le commander aux Presses Populaires de Bretagne, BP 301, 22304 Lannion (40 F + 5 F pour frais) et le trouveront sous peu en librairie.**

Nom, prénom :

Adresse :

Abonné :

- ☐ Désire recevoir l'agenda pour 27,40 F (port et emballage compris).
- ☐ « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », de F. Morvannou, pour 45 F.
- ☐ « Un Breton d'ailleurs », de M. Rémond — prix exceptionnel, 20 F.
- ☐ « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun, 62,40 F.

(Cochez les livres choisis et joindre le paiement)

(Bulletin à découper ou à recopier)